

# Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES.

NOTRE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

JOURNAL HEBDOMADAIRE]

Shédiac, N.-B., Jeudi, 3 Juin 1909.

Vol. XLII-No. 49

## ADRESSES D'AFFAIRES

**Dr J.A. LEGER**  
SHÉDIAC, N. B.

Bureau : Bâtisse de briques, grand'rue.  
Résidence : coin de la rue Ste-Anne et de la grand'rue.

**Dr L. J. Belliveau**  
SHÉDIAC, N. B.

Bureau : Bâtisse de briques, grand'rue.  
Résidence : à sa maison, porte voisine de la maison O. M. Melanson, grand'rue, où on le trouve la nuit.

**Dr L. Eric Robidoux**  
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

Bureau et résidence : Bloc Paturel, grand'rue,  
SHÉDIAC, N. B.

**Dr E. T. Gaudet**  
MÉDECIN-CHIRURGIEN  
ST-JOSEPH, MEMRAMCOOK

Les maladies des yeux et des oreilles seront traitées comme auparavant.

**Dr T. J. Bourque**  
MÉDECIN ET CHIRURGIEN  
RICHIBOUCTOU, N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit  
Pharmacie de première classe—Drogues, parfums, articles de toilette et de fantaisie, cigares et tabacs de choix.

**S. W. BURGESS, M. D.,**  
MONCTON, N. B.

Donne un soin spécial aux Maladies des Yeux des Oreilles, du Nez et de la Gorge.  
Bureau dans le Bloc Sumner, rue Main.  
Téléphone No. 253.

**Dr A. R. Myers**  
RÉCENTMENT DES HOPITAUX DE LONDRES  
ET DE BERLIN,  
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

La chirurgie une spécialité.  
Heures de bureau : 2 à 4 p.m., 7 à 9 p.m.  
7 rue Alma, MONCTON

**W. A. Russell**  
AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE,  
COLLECTEUR, ETC.  
SHÉDIAC, N. B.

Collecte les comptes avec expédition et exécute toute instruction avec ponctualité.

**FERD. J. ROBIDOUX**  
AVOCAT, SOLICITEUR, NOTAIRE  
PUBLIC, ETC.  
RICHIBOUCTOU, N. B.

Argent à prêter sur hypothèque.

**McQUARRIE & ARSENAULT**  
AVOCATS, NOTAIRES, PUBLICS, ETC.  
Summerside, P.E.I.  
Argent à prêter

Neil McQuarr Aubin E. Arsenault

**ANTOINE J. LEGER, B. A.**  
Avocat, Notaire Public, Etc.,

Bureau : Grand'rue, Moncton, N. B.  
ser déc. 07.

**Thomas W. Butler,**  
Avocat, Solliciteur, Notaire Public, Arbitre-en-Equité, et Greffier de la Paix.  
NEWCASTLE, N. B.

S'occupe d'assurance contre le feu et sur la vie.  
27 mars 08—c.

**Glace ! Glace !**

Je suis prêt à livrer de la glace en grande ou petite quantité à toute pratique qui pourrait en avoir besoin. Je sollicite respectueusement votre patronage.

JOHN BABINEAU.  
Téléphone No.  
27 mai 1908—ac.

## La Banque de Montreal

Etablie en 1817

Capital, ..... \$14,400,000 | Fonds de réserve, .... \$12,000,000

Bureau principale, ..... Montréal—succursale à Shédiac, N. B.

Où l'on transige toute espèce d'affaires de banque.

DÉPARTEMENT DE BANQUE D'ÉPARGNES—Intérêt aux taux courants sur les dépôts de \$1.00 en montant.

Les affaires par la malle sont expédiées avec soin et promptitude.

E. G. COOMBS, Gerant, - Shédiac, N. B.

## Notes de Voyage

Je voudrais pas provoquer un désenchantement ; il faut avouer cependant qu'une impression pénible s'empare de celui qui pénètre sous les portes d'enceinte : les rues sont irrégulières, étroites, malpropres. Tout est sombre, sale, on semble avoir défendu au soleil de venir éclairer ce triste dédale. Les toitures des bazars gardent une humidité malsaine où à peine en plein jour on puisse se guider. Patience, pourtant ! pénétrons sous une de ces voutes basses pratiquées dans la muraille aux contours bizarres, d'une maison privée ;—accompagné d'un charmant étudiant des Pères Franciscains, du nom de Georges Coudi,—je vais visiter la famille de monsieur Joseph Marache. Grande surprise ! me voilà bientôt dans une cour spacieuse, pavée d'une mosaïque de marbres précieux, étincelant comme un miroir. Tout autour une double rangée d'arbres odorants suspendent leurs guirlandes de verdure et de fruits. J'ai cueilli de beaux citrons et des oranges mûris à l'arbre et par conséquent d'une saveur exquise. Au centre de ce parterre embaumé de mille roses murmure le traditionnel jet d'eau qui retombe en perles dans son bassin de granit. Tout autour de ce jardin s'ouvrent des arceaux à ogives où se trouvent des divans recouverts de damas et de soieries éblouissantes : c'est frais, ravissant, enchanteur. J'eus les honneurs de la maison, ou plutôt de la cour royale de madame Marache et sa demoiselle. Elles m'offrent la tasse de café, les oranges et les citrons confits ; et pour complément, la cigarette, que je m'efforce de consumer avec toute la science d'un fumeur émérite. Madame me charge de compliments pour ses amis, les syriens de Moncton, et je quitte charmé de cette visite où j'ai pu faire une étude particulière des mœurs et des politesses d'Orient.

Les souvenirs religieux se rapportant à la maison de Saint Ananie ou Saint Paul se réfugient après sa conversion sur le chemin de Damas. Nous vénérons aussi la maison de Saint Jean Damascène, dans laquelle nous avons assisté à la Bénédiction du T. S. Sacrement. Comme nous étions au jour des grandes fêtes de la béatification de Jeanne d'Arc à Rome, il y eut panegyrique de la sainte par un Révérend Père Jésuite. C'était facile de souligner l'enthousiasme des nombreux pèlerins français, et les invocations à la Bienheureuse se mêlaient aux patriotiques acclamations de « Vive la France. » Les archéologues et les amateurs de ruines s'en donnaient beaucoup au plaisir d'aller à Baalbeck. J'étais un peu blasé et fatigué de tant d'antiquités vues par ici par là et j'allais laisser de côté l'importante visite des fameuses ruines du temple héliopolitain à la conquête de l'Orient par Alexandre et sous le règne de ses successeurs, les grecs s'établirent à Baalbeck. Par suite d'une assimilation du Baal phénicien et leur dieu Helios, ils appelèrent la ville Héliopolis, qui veut

dire cité du Soleil, et qu'il ne faut pas confondre avec l'Héliopolis où s'arrêta la Sainte Famille dans sa fuite en Egypte.

Le culte des dieux se répandit vite, surtout lorsque les romains vinrent s'y établir et ils consacreront à Jupiter Héliopolitain, le temple dont il est question. Antonin le Pieux (de l'an 138 à l'an 161) remplaça ce temple ancien par un édifice très vaste et très somptueux, son œuvre resté inachevé fut continué par ses successeurs, qui élevèrent les propylées, répondant au parvis des gentils ; la cour hexagonale, au parvis des juifs ; la deuxième cour, au parvis des prêtres, et enfin, la quatrième partie où était l'autel des holocaustes, et le Saint des Saints. C'est une disposition analogue à celle du temple d'Hérode à Jérusalem.

Où les divinités païennes furent adorées, on adora aussi le vrai Dieu, puisque, au 4<sup>e</sup> siècle, l'empereur Théodose le Grand, après avoir renversé le grand temple, fit bâtir, avec les débris, une magnifique basilique. En 634 tout tomba aux mains des musulmans, et les arabes se servirent des pierres pour former une citadelle dont les créneaux et les meurtrières existent encore. Des fouilles récentes faites méthodiquement sous le protectorat de l'empereur d'Allemagne ont mis à découvert des inscriptions et des sculptures très antiques et bien conservées.

La visite de ces ruines nous étonne et devant ces travaux gigantesques et anciens il faut sembler si le génie de nos jours pourrait réaliser des choses si extraordinaires en se servant des moyens d'action des temps primitifs.

Le 20 avril tous les pèlerins quittent Baalbeck pour se rendre à Beyrouth où nous trouverons le SS. L'Etoile qui nous attend. La ville de Beyrouth ressemble selon l'expression des Arabes à une jolie sultane accoudée sur un coussin de verdure et contemplant les flots dans une rêverie indolence. En effet, autour de la rade, les maisons s'élèvent en amphithéâtre sur les flancs de riantes collines et au milieu d'une riche végétation. La température maussade, une pluie battante, invite guère les étrangers à la visite de la ville. Comme je désirais rencontrer un ami, je me rends chez M. le consul de France pour obtenir certains renseignements. Ne pouvant localiser mon camarade, je me hasarde à travers les rues boueuses et j'aperçois bientôt l'église des Capucins, et l'église des Pères Lazaristes. Sans m'en douter, j'y rencontre des amis, des compatriotes. Je salue avec beaucoup de plaisir le R. Père Roy, capucin attaché à la délégation apostolique de Beyrouth, natif de la ville de Sorel, et dont les parents demeurent à Montréal.

Actuellement, Beyrouth est sous le mouvement d'une révolte ; des vaisseaux de guerre sont venus au port ces jours derniers, pour surveiller les troubles. Des femmes ottomanes ayant été insultées par les druzes, c'est-à-dire ceux qui refusent de payer les impôts, on joua du couteau, et plusieurs tombèrent sous la lame meurtrière. La paix est rétablie, mais le feu couve sous la cendre, et le premier vent peut allumer l'incendie et le massacre.

A 4 heures de l'après-midi du 21 avril, l'Etoile lève l'ancre et se dirige vers Constantinople, capitale de la Turquie. Tout le monde est joyeux à bord, heureux de se trouver réuni sur la « Nef du Salut ». Notre yacht vogue sur une mer paisible, et tous retournent très heureux vers la patrie. Hélas ! Dieu qui dispose de tout veut nous faire passer par une douloureuse. Un pèlerin, M. Edmond Hudelist, secrétaire d'ambassade, officier de la légion d'honneur, chevalier de plusieurs ordres, est bientôt pris d'une maladie grave, et les médecins prévoient une fin fatale. Au lever du 22 avril, en voyant le drapeau en berne au grand mât du navire, nous avons tous compris : la mort avait frappé l'un d'entre nous. M. Hudelist était mort pendant la nuit et son corps était déjà en chapelle ardente. Quarante-cinq prêtres célébrèrent la messe de requiem et tous les pèlerins firent la sainte communion. A huit heures un service solennel fut chanté et ce fut Mgr Albano qui donna l'absoute. Mme Hudelist, sa fidèle compagne, a reçu bien des témoignages de sympathie dans sa grande épreuve. Les règlements navals sont très sévères lorsque quelqu'un meurt en mer, le capitaine ne saurait conserver le corps sur le navire, sous aucune considération, plus de vingt-quatre heures. Il faut absolument jeter les cadavres à la mer. Quelle tristesse pour des parents de voir livré à la pature des requins, celui que l'on aime ! Hélas ! nous étions en face de l'île de Rhodes et les funérailles solennelles purent avoir lieu en cet endroit. Une boîte contenant les restes mortels de ce digne pèlerin de Terre-Sainte, recouverte du drapeau français, auquel étaient attachées les décorations du défunt, fut descendu dans une barque où prirent place les religieux Assomptionnistes et les officiers du bord. Environ cent cinquante pèlerins accompagnèrent le corps à l'église de Notre-Dame de la Victoire, chez les Pères Franciscains, où fut chanté un second libéra avant que le corps soit déposé dans une chapelle sépulcrale, en attendant de l'expédier en France.—Que son âme repose en paix !

Rhodes n'était pas au programme de notre croisière. C'est ce tragique événement qui nous permit d'en arracher quelques intéressants souvenirs. Le fameux colosse de Rhodes n'existe plus et les grandes écoles de philosophie visitées par Cicéron sont disparues. C'est l'histoire plus moderne des chevaliers de Saint-Jean ou des Hospitaliers du Saint-Sépulcre de Jérusalem qui rend cette île célèbre. Cet ordre, formé de prêtres, de frères et de combattants, où s'unis-

sent les langues françaises de Provence, d'Auvergne et de Castille, d'Angleterre, d'Allemagne, du Portugal et d'Italie, vint disputer aux Grecs la possession de l'île de Rhodes. Nous voyons, à l'intérieur, des murs crénelés aux goûts et à l'architecture des différentes nationalités, l'historique rue des chevaliers où chaque hôtellerie porte au frontispice, à côté du blason de l'ordre, le blason spécial du peuple qui l'habite.

En 1522, une guerre de trois ans força les chevaliers à rendre l'île à la Turquie. C'est plutôt d'Ammaral, le grand prieur de Castille, chancelier de l'ordre, par une infâme trahison ouvrit les portes de la forteresse à Soliman le Magnifique, alors Sultan, qui lui-même était venu conduire le siège. En 1525, les chevaliers de Jérusalem durent se réfugier dans l'île de Malte où ils changèrent quelque peu leur étendard, leur croix et surtout leur nom en celui de « Chevaliers de Malte ». Tous ces souvenirs religieux bien conservés dans la Rhodes turque d'aujourd'hui laissent au cœur du pèlerin de Jérusalem une triste impression. Détail curieux, durant le jour, les chrétiens sont admis en deçà des murs, mais à l'arrivée de la nuit, ils doivent évacuer la place et habiter leur quartier qui est situé hors les murailles. La population catholique est de 300 âmes seulement, les Pères Franciscains s'occupent de la direction spirituelle et les Frères des écoles chrétiennes sont chargés de l'instruction des enfants.

Jeudi soir, le 22 avril, nous entrons dans les Iles Sporades : Hos, Kalymnos, Leros perdent leur importance devant cette île de Pathmos où St Jean fut exilé après avoir souffert à Rome sous Dioclétien, le supplice de l'huile bouillante. C'est là que se trouve la fameuse grotte où il aurait écrit son apocalypse.

Vendredi le 23 avril, nous passons les Dardanelles, passage étroit entre la Turquie d'Asie et la Turquie d'Europe. Il faut subir des formalités de santé, et des constatations officielles que nous sommes pas des ennemis. Il y a de quoi effrayer les plus braves, à l'entrée de cette mer de Marmara ! Partout sur les rives, s'élèvent des forts où des milliers de canons ouvrent leurs bouches de feu pour vomir la mort sur ceux qui oseraient pénétrer ici furtivement. Ils ont rien à craindre ces chers Turcs, car des pèlerins ne viennent pas avec la poudre et les canons pour prendre leurs ciradelles ; Nous voudrions seulement avec nos prières prendre leurs cœurs et en faire des chrétiens.

En face de Gallipoli (très jolie ville de Turquie d'Asie) le souvenir d'une de nos expressions canadiennes me vient à l'idée et je me demande s'il ne faut pas venir ici pour être titré de « Coureur de Gallipole. » De fait, depuis deux mois au-delà, nous avons couru du pays ; nous avons vu un grand nombre de villes ; nous avons rencontré des gens de toutes nationalités. Le souvenir de ce long et beau voyage

(suite à la 8e page)



## Pourquoi souffrez-vous ?

des souffrances intolérables provenant de ce CORN, ou souffrir du tout, lorsque nous pouvons vous guérir avec notre

Acadia Corn and Wart Solvent

d'une façon permanente et sans douleur.

Ce remède guérit les CORN, VERRUES, sans danger et son efficacité est certaine, car il enlève la racine du mal.

Essayez-le et vous n'en aurez pas de regret.

PRIX 25 cents la bouteille, 5 bouteilles pour un dollar, à notre pharmacie, ou expédié par la poste à n'importe quelle adresse sur réception du prix.

Acadia Drug Co.,  
680 Grand-rue, Moncton.

Collège du Sacré-Cœur,  
Caraquet, N. B.

Ce collège, ouvert en janvier 1899, est sous la direction des RR. PP. Eudistes.

L'enseignement comprend deux sections :

cours commercial et le cours classique

Le premier s'enseigne également en français et en anglais ; cependant les matières purement commerciales ne s'enseignent qu'en anglais. Le cours classique qui se fait en français, a l'avantage de sciences enseignées en anglais, a aussi l'avantage d'un cours de littérature anglaise.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à P. P. Supérieur du Collège.

Seaside Hotel.

BOUCTOUCHE, N. B.

Sybil B. Lagr., — Propriétaire.

Commodément situé tout près des moulins à farine et à cardes Irving. Chambres confortables, pension de choix. Ecurie de louage en rapport avec l'établissement. Ne manquez pas de vous y rendre.

28 avril 08—3m.

Dominion Hotel,

Memramcook, N. B.

H. CASSIDY — Propriétaire.

Avantagieusement situé à quelques pas de la gare et du centre des affaires. Bonnes chambres, pension de choix. Ecurie de louage en rapport avec l'établissement. Ne manquez pas de vous y rendre.

28 avril 08—3m.

Pompes Funèbres

James Mugridge, Shédiac, N. B.

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈRES.

l'honneur d'annoncer qu'il met la disposition d'un joli corbillard, tiré par deux chevaux, ainsi qu'une grande variété de bières, caris, etc., de toute dimension et de tout modèle.

Joli Cercueil imitation de bois de rose, bien verni, pour \$12.

Aussi toutes espèces de montures, garnitures et de cercueils au plus bas prix. On peut rendre aux chars avec le corbillard en tout temps. PRIX MODÉRÉS. 25 nov 02 ac

A Vendre

Le soussigné offre en vente une belle petite propriété, bonne maison avec thop à la croisée de deux chemins, près de l'école et magasin, place appropriée pour un forgeron ou autre métier.

Pour plus amples informations, s'adresser à

CAMILLE A. GIROUARD,

Upper Bouctouche, Kent, N. B.

26 avril 1909.

Etalon.

Un joli CHEVAL REPRODUCEUR de race Clydesdale et de couleur bai, bon marcheur, bon trotteur et bon cheval de trait. Pèse 1600 livres.

Ce superbe cheval reproducteur sera aux écuries du propriétaire soussigné pendant la saison 1909.

Termes—\$3 et \$6.

JAMES CASEY.

Shédiac, 27 avril 1909—ac

Le Liniment de Minard sous la révéralgie.

## LE MONITEUR ACADIEN

Organe des populations françaises des provinces maritimes

Paraît le jeudi de chaque semaine

Abonnement

17 ans, \$1.00 ; 6 mois, 50c. Payable d'avance

On exige \$1.25 par an quand il n'est payé qu'à la fin de l'année

Pour les Etats-Unis l'abonnement est de \$1.25 par année et invariablement payable d'avance.

Annances

Première insertion, 10c. par ligne

Pour chaque insertion subséquente, 2c. par ligne

Impressions de toute sorte exécutées à bref délai et à prix raisonnables

FERD. ROBIDOUX,

Editeur-propriétaire,

Shédiac, N. B.

## LE MONITEUR ACADIEN

SHÉDIAC, 3 JUIN 1909.

La cour de comté siège à Dorchester depuis mardi, sous la présidence de M. le juge Wells.

L'hon. H. A. McKeown, de St-Jean, et M. John H. Barry, de

Frédéricton, ont été nommés juges de la Cour Suprême en remplacement des juges Hanington et Gregory.

L'hon. D. V. Landry, commissaire de l'agriculture, est descendu à

Frédéricton lundi pour assister à une réunion du Conseil Exécutif, convoquée pour mardi, et qui durera probablement quatre ou cinq jours.

Son Honneur le Juge Landry, de Dorchester, est descendu lundi à

Frédéricton, où la Cour Suprême se réunissait le lendemain pour le terme du mois de juin. Les nouveaux juges, M. McKeown et M. Barry, doivent être assermentés à l'ouverture du tribunal.

L'opinion du Globe de St-Jean, N. B.

Nous avons dit la semaine dernière que nous publierions en partie l'article du Globe, de St-Jean, lequel est une réponse aux insultes du Globe de Toronto à l'adresse du

Juge Landry. L'éditeur du Globe de St-Jean est l'hon. sénateur J. V. Ellis, autrefois député libéral de la

métropole du Nouveau-Brunswick, et depuis élevé au sénat par Sir Wilfrid Laurier. M. Ellis est l'un des plus anciens hommes d'état de

notre province ; il a eu une carrière distinguée et il connaît très bien le juge Landry et M. Pugsley.

Son opinion, exprimée en connaissance de cause, mérite d'être lue.

Après avoir donné un résumé de l'article du Globe de Toronto, le

sénateur Ellis (car, c'est évidemment lui qui tient la plume) procède :

"One of the most unfortunate things in connection with the examination of Central Railway affairs has been the effort to make it appear that the motive for the inquiry has been to injure Mr. Pugsley, and that for this purpose there have been misstatements and errors and falsifications deliberately made. Much can be pardoned Mr. Pugsley by men of reasonable judgment, who, finding himself attacked severely, exhibits in his own defence the ordinary feelings of human nature. But what are we to think of a moderate man like Mr. Turgeon, who, bearing general warm testimony in the House of Commons to the honorable character of Mr. Justice Landry, intimates that he sees in a printer's error, which was declared to be an error as soon as it was noted, an error for which no man would make intentionally—for it would be folly to do it—a ground upon which to doubt the former high opinion which he held of the Judge. This opinion was the result of intimate personal acquaintance with Judge Landry, after association with him for years in many important matters of society affiliation, affairs of race, and efforts to elevate the standard of their compatriots. Does Mr. Turgeon for one moment believe that Mr. Justice Landry intentionally made the error to which he referred as creating doubts in his own mind of his friend's integrity ?

The Statement of the Toronto Globe that "this gentleman who masquerades as a judge is found at every election

coquetting with the political parties for a nomination" is very wide of the truth. At one election several years ago there was talk among the Acadian people of endeavoring to secure the most eminent man of their race in the Maritime Provinces to go back to Parliament. And this was based upon the idea that with a French Canadian leader in Parliament, an Acadian could be a most effective representative. How that that talk originated, how much there was of it, what negotiations, if any, there were with Judge Landry, we do not know. Nothing came of it. In all human probability if Judge Landry had seriously thought of the matter, he could easily have secured a nomination, and entered Parliament as a supporter of Sir Wilfrid Laurier. It is true he was, when in Parliament in former days, a conservative, but it is nothing surprising to see men change their political sides, and Sir Wilfrid hardly disapprove of it if it gave him an adherent. However, as we have said, nothing came of it. We do not even know that Landry was personally consulted in the matter. At any rate it is of no importance at this juncture. The Toronto Globe's article seeks to convey the idea that Judge Landry is an indiscreet and wicked person, and to do that it naturally goes heavily into misrepresentation. Its article over-reaches itself. Judge Landry sat for years in the House of Assembly in this province, and became a member of the provincial government. He discharged important public service honorably, and acted with great discretion in an important crisis. He went to the House of Commons, and there had a most excellent reputation ; and his conduct upon the Bench reflects credit upon himself and upon his race.

A great many people in the Upper Provinces assume that the Central Railway inquiry was entered upon in order to injure Pugsley. It was not brought about for any such purpose. It was brought about because of the widespread feeling of dissatisfaction in the province at the way the affairs of the railway were managed or supposed to be managed. There was a strong belief that an examination into those affairs might disclose the truth, and let in light upon transactions which the public could not understand, without regard to who might be affected. Political feeling in the matter had grown so strong that it brought about the defeat of the government and the fall of a Premier (Mr. Robinson) in no way connected with it. Mr. Hazen was compelled by the insistence of the public opinion of this province to make the inquiry. The publication of the evidence before the Commission, as it appeared from day to day in the press, astounded the people. This journal has often expressed the opinion that it would be in the public interest if judges were not appointed to commissions of this nature. But government have not yet adopted all the advanced views of this journal. The ink is yet scarcely dry upon the investigation which Mr. Justice Cassels made in regard to the Marine and Fisheries Department, a work which that excellent judge was called upon to perform by the government at Ottawa. And we presume that judges are like many other men when called upon to do important duty for the country—they feel that they must do it, though it be very distasteful."

Université du Collège

Saint Joseph

Monsieur le Rédacteur,

La préparation des examens m'empêche de vous narrer les événements qui se sont succédés depuis quelques semaines ; c'est ainsi, que je me vois forcé de remettre à plus tard la publication de l'A. C. J. A.

Je me contenterai donc de vous donner le programme de la clôture de l'année académique 1908-09. La Société Bilingue Lefebvre donnera sa séance annuelle le 16 juin, à 8 heures p. m. Les orateurs de la circonstance seront MM. Emile Ouellet et Hector Belliveau. Un prix de dix dollars (\$10.00), présenté par l'Honorable Juge Landry, est accordé au vainqueur de cette joute littéraire.

Le public, admis gratis à cette soirée, se fera sans doute un plaisir de venir entendre et encourager nos jeunes orateurs qui, par ces travaux, se préparent aux luttes futures.

L'Impérialisme et l'Intercolonial, tels sont les sujets qui seront discutés, le premier en anglais, le second en français.

Au cours de la soirée, deux autres dis-

cours seront prononcés par MM. Louis McDonald et Dominique Cormier. Le

lendemain, 17 juin, à 10 heures de l'avant-midi, auront lieu les discours d'adieu et la distribution des degrés, diplômes et prix spéciaux. Le public est cordialement invité.

Chronique du collège

Sainte-Anne

Les fêtes de la béatification du Bienheureux Père Eudes viennent de se terminer à la baie Ste-Marie. La chapelle du collège eut été trop petite pour contenir les foules qui s'annonçaient, aussi ce fut sous les voûtes magnifiques de l'église de Church Point que se déroulèrent ces grandes cérémonies du triduum. L'orateur de ces grands jours était le R. P. Lecourtois. Il avait prélué par une retraite aux philosophes du collège ; pendant trois jours il les avait instruits des responsabilités de l'avenir, il les avait pressés de répondre généreusement à l'appel de Dieu, quel qu'il fut. Ils sont sortis de cette retraite, pleins d'estime pour le talent, pleins de vénération pour le zèle du R. P. prédicateur, résolu mieux que jamais à travailler ferme à la gloire de Dieu et au bien de leur pays.

Le premier jour du triduum, une messe solennelle fut chantée par le R. P. Côté, curé de Métégan, dont la voix vibre toujours aussi jeune sous les arceaux des églises de notre baie que sous l'humble toit des chapelles qu'il éleva sur la côte désolée du Labrador. Que dire de ces mélodies grégoriennes, de ces hymnes de Palestrina qui durant trois jours, à la messe et au salut, emplirent nos cœurs d'une religieuse émotion ! Si l'admiration d'un profane peut être un remerciement acceptable aux RR. PP. Champoux, Nio, et Louers, qu'ils reçoivent ici ce faible tribut de notre reconnaissance ! La voix humaine se transfigure quand elle s'élève sur les ailes de la musique et de la poésie ; rien n'est plus digne de Dieu, et si la voix des saints l'a haut ne connaît pas la fatigue, on comprend qu'à chaque instant le ciel résonne de cantiques d'allégresse. Nous espérons que plus tard, ces enfants, ces jeunes gens, se feront les apôtres de cette musique sacrée dans leurs paroisses, et qu'ainsi le vœu de Pie X sera réalisé sur cette terre d'Amérique.

Avec la même solennité que la veille, le second jour, la messe fut chantée par le R. Père LeBlanc, curé de St-Bernard, président des anciens élèves du Collège, heureux de donner aux Pères Eudistes ce témoignage de l'union des Anciens avec les Jeunes. Le soir, au salut, nous nous apercevons que, grâce à un poète toujours modeste, grâce à des musiciens toujours féconds, le B. Père Eudes a déjà par ici ses cantiques et même une très belle cantate, brillamment enlevée à la fin du salut par la chorale, sous la direction des PP. Nio et Le Couter.

Monseigneur l'Archevêque d'Halifax, retenu par des affaires pressantes, ne pouvait arriver que samedi soir, mais tout était prêt pour sa venue. Le R. Père Vincent avait magnifiquement habillé l'église de festons de verdure, l'autel resplendissait de mille lumières et l'image du Bienheureux se détachait dans une gloire d'azur et d'or ; c'était une fête pour les yeux comme pour le cœur.

Monseigneur entra dans le village dans un cortège de voitures et la fanfare le conduisit jusqu'au collège au son de marches entraînantes.

Deux philosophes lui adressèrent la bienvenue, en anglais et en français, puis ce fut le tour de l'orchestre qui nous ramena d'Acadie en Bretagne, du pays des brumes au pays des rêves. Monseigneur, charmé de sentir tant de promesses dans ces jeunes artistes en herbe, eut un mot aimable pour tous.

Le lendemain, dimanche, devait être un grand jour de fête pour tout le pays. Le programme annonçait messe et vénération pontificales—concert public par la fanfare du collège—procession avec la statue du Bienheureux. Malheureusement il manquait un soleil riant, clair et beau et à partir de 11 heures jusqu'au soir, ce fut une pluie torrentielle. Je ne dirai rien de la majesté des cérémonies pontificales. Ce fut là que le R. P. Lecourtois termina le panégyrique du B. Père Eudes. Il l'avait étudié successivement comme Apôtre des Saints-Cœurs, comme fondateur des séminaires, comme instituteur direct ou indirect de plusieurs Congrégations, la Congrégation de Jésus et Marie, le Refuge, le Bon Pasteur, Paramé ; il nous avait montré sa foi, sa charité, son humilité et il en glanait ça et là de beaux exemples pour notre vie quotidienne. Nous connaissions l'éminent professeur de sémi-

naire, à la science précise et claire, mais nous ignorions qu'il eut le même talent de se mettre à la portée des foules par la simplicité de ses idées et la netteté de son élocution. Que le B. Père Eudes l'en récompense dignement, lui qu'il a chanté avec tout son cœur.

Les vèpres, présidées par Mgr Daly, furent écoutées par une assistance nombreuse encore, malgré le mauvais temps ; Mgr l'archevêque assistait au trône. C'était la dernière gerbe musicale de nos enfants, et elle fut digne du reste malgré la fatigue et le refroidissement subit de la température.

Après le souper, une séance intime réunissait une dernière fois les invités du collège. Une dernière audition de la magnifique cantate, quelques morceaux de musique bien enlevés, et Monseigneur put féliciter les organisateurs, spécialement le R. P. Collard, dont "l'âme sonore" n'est jamais lasse de dévouement et de progrès quand il s'agit de la cause de la musique.

Il eut une apostrophe éloquentes à ces jeunes gens, les adjurant de devenir des hommes, des chrétiens tout d'une pièce, sans peur ni reproche, en profitant de l'éducation excellente qui leur était donnée au collège Sainte-Anne. Il trouva des échos sensibles, car chez les jeunes que le monde n'a pas encore blasés, la corde de l'honneur est toujours tendue. Ils n'auront d'ailleurs qu'à suivre le chemin glorieusement foulé par leurs aînés.

Un congé fut la récompense donnée à ces bonnes volontés. Il serait difficile de dire qui montra plus de joie de cette faveur, des Prélats et du R. P. Supérieur qui l'accordaient ou des élèves qui la recevaient. Pas un nuage en effet pendant ces trois jours n'était venu troubler l'ordre et diminuer la ferveur ; le ciel tout seul avait eu des tempêtes. C'était bien une fête des enfants autour de leur père.

Le souvenir de ces grandes solennités, la mémoire de ces éloquentes paroles, le tableau de cette belle vie du Bienheureux, resteront gravés, j'en suis sûr, dans l'âme de nos enfants—et le B. Père Eudes qui avait déjà de son vivant, de si chauds amis au Canada, verra peu à peu son nom mieux connu, ses œuvres plus appréciées, et sa puissance auprès de Dieu plus souvent invoquée dans notre pays.

L. LE BAILLY.

Triduum en l'honneur du Bienheureux Jean Eudes au collège du Sacré-Cœur, de Caraquet

25, 26 et 27 mai 1909.

Les fêtes organisées mardi, mercredi et jeudi derniers, par les RR. PP. Eudistes du Collège du Sacré-Cœur de Caraquet à l'occasion du triduum célébré en l'honneur du Bienheureux Jean Eudes, leur fondateur, ont été bien belles et ont obtenu un succès complet.

Les cérémonies religieuses ont eu lieu dans la nouvelle chapelle du Collège, gracieusement ornée pour la circonstance.

Le mardi 25, afin de pouvoir y célébrer la messe, le R. Père Prosper LeBastard, Supérieur du collège, a béni la nouvelle chapelle (Benedictio loci) et a ensuite célébré une messe basse à laquelle tous les élèves ont fait la Sainte Communion.—A neuf heures Mgr. T. F. Barry, évêque de Chatham, a célébré pontificalement la messe du Bienheureux ; il était assisté du R. P. Morin, Supérieur de la Pointe aux Pères, comme prêtre assistant, des RR. PP. Pottier et Mérel comme diacres d'honneur, et du R. P. M. Thomas Albert, curé de Pokenouche, et du R. Père Trinaut, comme diacre et sous diacre d'office. Le R. Père Eugène Méry LeBeuve, Sup. des missionnaires de Rogersville, a prêché le premier panégyrique et a loué le Bienheureux comme fondateur d'instituts religieux. Mgr Barry est parti pour Tracadie immédiatement après la messe.

Après le dîner, les parents et les visiteurs ont voulu prendre une partie de Base Ball, contre les élèves du Collège. Malgré des coups superbes de la part des vénérables anciens, les élèves plus habitués au jeu ont remporté la victoire par 10 soute 14.

Le soir, à 3 1/2 h., les vèpres chantées par le R. Père Antoine, Prieur des Rév. Pères Trapistes à Rogersville, assisté des RR. PP. Sébilet et Regnault, de la résidence de Rogersville. Le soir à 7 1/2 h., dans la salle des fêtes, séance par le Cercle Jean Eudes et pièce Anglaise en cinq actes, intitulée The Village Lawyer.

Le mercredi, 26 mai, la messe de communion fut dite par le R. Père Morin, qui a aussi fait le panégyrique à la grande messe, et a célébré le Bienheureux Jean Eudes comme apôtre des SS. CC.

## Garçon

Envoi lettres pour du Thé TIO

5 premières lettres Tiger,

10 meilleures lettres Tiger,

30 meilleures lettres Tiger,

200 meilleures lettres Tiger,

300 meilleures lettres Tiger,

W. F. H.

de Jésus et de Marie

a été chantée par Mgr

D., curé du Village

du R. P. D. F.

Paul de Kent, comme

Père Sébilet comme

vèpres ont été chantées

Van der Moortel, curé

assisté du R. Père

de Lamec, et du R. Père

soir à 7 h., dans la sa

représentation des t

Passion. Les enfants

assistés.

Le jeudi, 27 mai,

nion a été dite par le

aumônier des Ursu

Monseigneur Allard,

tiellement à 2 h.,

Jos. Levasseur, curé

assistant, du R. Père

curé de Ste-

et du R. Père J.

diacre. Après la m

Courtois a pris la p

pe de prêtres prés

pres ont été chantés

Azade Trudel, curé

assisté du R. Père

de Shippagan, et d

Trudel, curé de Pa

panégyrique a été

le salut par le R. Père

de Grand-Anse. I

du Bienheureux Je

Le soir à 7 heures

fêtes, eut lieu la s

en cinq actes de

la Couronne."

Pendant toute l

cérémonies se son

de pompe et de s

favorisées par un

rentes représentat

ont obtenu un

musique de la fan

ciée.

Comme Mgr

prêtres du comté

voulu se joindre

Bienheureux Jean

On remarquait

présents : Le R. P.

Prieur des Pères

ville, le R. Père

tant des Pères C

le R. Père L.

taire de Monse

R. Père D. F.

Paul de Kent.

Outre les syno

rents des élèves

paroisse de Car

d'amis de la m

paroisses voisine

fêtes. Citons pa

le Député O. T

A. Landry, M.

Roy, M. le Dr

thrust, M. Stan

Ph. Légré de



## Garçons et Fillettes !

Envoyez-nous immédiatement vos lettres pour prendre part au Concours du Thé TIGER.

|                                                           |                           |       |
|-----------------------------------------------------------|---------------------------|-------|
| 5 premières lettres les mieux écrites sur le Thé Tiger,   | \$10 chaque,              | \$50  |
| 10 meilleures lettres suivantes concernant le Thé Tiger,  | \$5 chaque,               | \$50  |
| 30 meilleures lettres suivantes concernant le Thé Tiger,  | \$3 chaque,               | \$90  |
| 200 meilleures lettres suivantes concernant le Thé Tiger, | Cadeau valant \$2 chaque, | \$400 |
| 300 meilleures lettres suivantes concernant le Thé Tiger, | Cadeau valant \$1 chaque, | \$300 |

W. F. Hatheway & Co, Ltd.

ST. JOHN, N. B.

de Jésus et de Marie. — La grande messe a été chantée par Mgr Wm. Varrily, P. D., curé du Village de Bathurst, assisté du Rév. M. D. F. Léger, curé de St-Paul de Kent, comme diacre, et du Rév. Père Sébilet comme sous-diacre. — Les vêpres ont été chantées par le M. Th. Van der Moortel, curé de Belledune, assisté du Rév. Père R. Robichaud, curé de Lamec, et du Rév. Père Pelletier. Le soir à 7 h. dans la salle des Fêtes, 31ème représentation des tableaux vivants de la Passion. Les enfants du couvent y ont assisté.

Le jeudi, 27 mai, la messe de communion a été dite par le Rév. Père Potier, aumonier des Ursulines de Rimouski. Monseigneur Allard, P. A., a officié pontificalement à 2 h., assisté du Rév. M. Jos. Levasseur, curé de Tracadie, comme diacre, et du Rév. Père N. Sorby, curé de Ste-Thérèse, comme sous-diacre. Après la messe, le Rév. Père Courtois a pris la photographie du groupe de prêtres présents aux fêtes. Les vêpres ont été chantées par le Rév. Père Azade Trudel, curé de Pokemouche, assisté du Rév. Père F. X. Ozanne, curé de Shippagan, et du Rév. Père Alfred Trudel, curé de Paquetville. Le troisième panégyrique a été fait entre les vêpres et le salut par le Rév. Père Doucet, curé de Grand-Anse. Il a parlé de l'Apostolat du Bienheureux Jean Eudes.

Le soir à 7 heures, dans la salle des fêtes, eut lieu la représentation du drame en cinq actes de François Coppée « Pour la Couronne ». Pendant toute la durée des fêtes, les cérémonies se sont faites avec beaucoup de pompe et de solennité. Elles ont été favorisées par un temps idéal. Les différentes représentations à la salle des fêtes ont obtenu un très vif succès. La musique de la fanfare a été très appréciée.

Comme Mgr de Chatham, tous les prêtres du comté de Gloucester avaient voulu se joindre aux Pères pour fêter le Bienheureux Jean Eudes.

On remarquait aussi parmi les prêtres présents : Le Révérend Père Antoine, Prieur des Pères Trinitaires de Rogersville, le Rév. Père Athanase, représentant des Pères Capucins de Restigouche, le Rév. Père L. O'Leary, D. D., secrétaire de Monseigneur de Chatham, le Rév. Père D. F. Léger, curé de Saint-Paul de Kent.

Outre les syndics du collège, les parents des élèves et autres invités de la paroisse de Caraquet, un bon nombre d'amis de la maison étaient venus des paroisses voisines pour prendre part aux fêtes. Citons parmi ceux-ci : Monsieur le Député O. Turgeon, M. et Mme N. A. Landry, M. P. J. Veniot, M. J. Roy, M. le Dr et Mme Meahan de Bathurst, M. Stanislas Dumas, M. et Mme Ph. Légré de Grand-Anse, M. le Dr et Mme J. Langis de Petit Rocher, M. le Dr Sormany de Shippegan, M. Jos. Duguay, et M. A. Chiasson de Lamec, et beaucoup d'autres qui s'étaient fait un devoir de s'arracher à de pressantes occupations, pour venir donner une marque de reconnaissance et de sympathie aux maîtres dévoués qui travaillent avec un succès si remarquable à l'éducation de la jeunesse du pays.

### DISTRIBUTION DES PRIX AU COLLÈGE DU SACRÉ CŒUR.

La séance de fin d'année et la distribution des prix aux élèves du collège du Sacré Cœur sont fixés au dimanche 20 juin. Le concert commencera à 7 hrs p.m. et sera suivi de la distribution. Toutes les personnes qui désirent y assister seront accueillies avec reconnaissance. — La sortie des élèves aura lieu le lendemain.

### Visite de M. Camille D. Cormier à l'Assomption du Petit-Cap.

Dimanche, 23 mai, M. Camille D. Cormier, de Shédiac, 2e grand Commissaire-ordonnateur de la Société L'Assomption, visitait la Succursale Lajeunesse No. 35, du Petit-Cap, N. B. Après les exercices du mois de Marie, dirigés dans notre salle par les jeunes demoiselles de la localité, M. Thomas C. Richard, président de la Succursale, prit le fauteuil et adressa quelques mots fort appropriés, puis il présenta M. Cormier à l'assemblée, et comme d'habitude, M. Cormier retraça avec une éloquence entraînant les grandes lignes de l'œuvre, de la mission sublime à laquelle s'est vouée la Société L'Assomption. Il invita, pressa avec chaleur et conviction de redoubler leur zèle et leurs efforts pour recruter de nouveaux membres, enrôler tous leurs amis sous l'étendard glorieux de notre patriotique association. La Société L'Assomption fait présentement instruire 25 élèves acadiens dans nos trois collèges. Un de ces élèves est de notre Succursale et y fait honneur. N'est-ce pas là une œuvre qui mérite les suffrages, les encouragements, l'appui chaleureux et empressé de tous nos Acadiens ? Redoublons donc nos efforts et que tous se fassent un devoir d'appartenir à une société tout à la fois si patriotique et si bienfaisante.

THADDE A. BONNEVIE,  
Sec. Archiviste.

### Assemblée de la Commission des Voies Publiques de Shédiac

Une assemblée de la Commission des Voies Publiques de la paroisse de Shédiac a eu lieu le 25 mai 1909 au bureau de W. A. Russell.

Étaient présents : Dr Lucien Belliveau, R. C. Tait et Mathias Arseneau. R. C. Tait fut nommé président de la Commission.

Sur motion de R. C. Tait, appuyé de Mathias Arseneau, la paroisse est divisée en cinq divisions pour les fins de chemins publics, savoir :

Division A comprend toute cette partie de la paroisse sise à l'ouest de la rivière Scoudouc et au sud du grand chemin partant du pont de la rivière et allant à la fourche des chemins chez Chapman et d'une ligne droite tirée du côté nord du chemin au coin Chapman jusqu'au côté sud du grand chemin conduisant de Moncton à Shédiac au point où traverse la ligne qui divise les paroisses de Moncton et Shédiac.

Division B comprend tout le reste de la paroisse de Shédiac sis à l'ouest de la Rivière Scoudouc et non compris dans le district A.

La Division C comprend toute cette partie de la paroisse à l'est de la rivière Scoudouc située au nord d'une ligne, partant de la rivière Shédiac et allant en droite ligne, à cinq cents verges au sud du grand chemin de poste conduisant de la ville de Shédiac jusqu'au Cap Pelé, paroisse de Botsford, jusqu'à la ligne de la paroisse de Botsford, à l'exception de la ville de Shédiac, mais l'île de Shédiac y comprise.

La Division D comprend toute cette partie de la paroisse de Shédiac sise à l'est de la rivière Scoudouc et bornée au sud par la ligne de Sackville, à l'est par le haut de la rivière Kinnear ainsi appelée depuis la ligne de Sackville jusqu'à la jonction de la dite rivière avec la rivière de la Haute Aboujagane, et par la rivière de la Haute Aboujagane depuis la dite jonction jusqu'au sud du dit grand chemin conduisant de Shédiac au Cap Pelé, et au nord par la Division de chemins publics C, à l'exception de la ville de Shédiac.

La Division E comprend tout le reste de la paroisse qui n'est pas inclue dans la ville de Shédiac ou dans les Divisions A, B, C et D.

Sur motion de R. C. Tait, appuyé de Mathias Arseneau, les commissaires de chemins suivants sont nommés :

Division A—Thadée P. Melanson.  
Division B—Arthur W. Bateman.  
Division C—David H. Léger.  
Division D—Thomas Thibodeau.  
Division E—Sigefroi Vienneau.

Sur motion de Mathias Arseneau, il est résolu que la Commission des chemins se réunisse à Shédiac mardi, le 1er juin à 7 h. du soir.

MATHIAS ARSENEAU,  
Secrétaire-trésorier de la Commission des Voies Publiques.

### Ste-Marie de Kent

Monsieur le Rédacteur du Moniteur Acadien, veuillez, s'il vous plaît, publier dans vos colonnes quelques notes de la paroisse de Ste-Marie.

Le printemps est un peu retardé pour les semailles. Les travaux de la nouvelle église avance rapidement sous l'habile direction de M. Juddus Desroches. La charpente est presque terminée, et, chose étrange, des vieillards de 80 ans disent qu'ils n'ont jamais encore vu bâtir une église n'ayant que six hommes à travailler. Le vieux temps n'est plus.

Avec la nouvelle loi des chemins, la Commission des voies publiques s'est réunie le 18 mai. La paroisse fut divisée en quatre divisions, et en voici les commissaires :

Division A—Cyrille LeBlanc.  
Division B—Théotime LeBlanc.  
Division C—Onésime Robichaud.

Division D—Eyra Gesner.  
Je crois que cette nouvelle loi donnera satisfaction aux cultivateurs.

M. Charles Menier et sa vieille mère sont revenus demeurer dans leur ancienne maison. M. Menier et sa mère étaient allés passer l'hiver avec le frère de celui-ci au village des Dollard. Leurs nombreux amis sont contents de leur retour et leur ont souhaité la bienvenue.

### RICHIBOUCTOU, N. B.

Mlle Annie Babin a fait une courte visite à Chatham la semaine dernière.

M. Bernard Doucet est venu passer le dimanche dans sa famille.

M. Martin, voyageur, est à l'hôtel LeBlanc.

M. Edouard Girouard, de St-Paul, officier de pêche, inspectait les homarderies situées dans le nord du comté, la semaine dernière. M. Girouard s'est rendu jusqu'à la Pointe Sapin.

Le homard est rare.  
Les travaux de construction d'un brise-lames au Cap de Richibouctou progressent rapidement sous la direction de M. Auguste Léger. Le parlement a consacré à cette fin la somme de \$10,000 à la dernière session.

Si vous n'avez pas encore fait remise de votre abonnement au Moniteur, il est plus temps que jamais de remplir ce devoir aujourd'hui.

## Ayez l'œil

sur cet espace la semaine prochaine. Une annonce de la plus haute importance. En attendant entrez au Grand Magasin, si vous avez besoin de quelque chose.

Cie Peter McSweeney, Ltée, Moncton

### Avis à nos abonnés des Etats-Unis

Afin d'éviter à toute méprise ou fausse interprétation, nous tenons à rappeler à nos abonnés que pour les Etats-Unis le prix d'abonnement au Moniteur Acadien est de \$1.25 par an, payable d'avance. Le tarif postal mis en vigueur l'été dernier entre les deux pays exige l'ajout d'un timbre d'un centin par copie sur chaque copie que nous adressons aux Etats-Unis, mais nous nous imposons quelque sacrifice pour adoucir quelque peu la rigueur imposée à nos amis de là-bas par le nouveau traité.

Les nombreux amis de M. Aimé Belliveau, du département des pêcheries à Ottawa, apprendront avec peine qu'il vient d'être affligé d'une attaque de paralysie et feront des vœux pour son entier et prochain rétablissement.

BREAU VILLAGE—Depuis quelques jours nous avons une température printanière. Nos fermiers profitent du beau temps pour les travaux de la ferme, et vous n'entendez que « Ji » « Ha » « avance donc », etc. Heureux ceux qui ne sèmeront point trop de « gadelles » de peur qu'elles lèvent aussi épaisses que la « ravenelle », le bon Dieu n'aime pas cette mauvaise graine.

Nos pêcheurs de palourdes sont à l'œuvre comme autrefois ; ils disent qu'elles sont bien rares.

Nos commerçants sont aussi à l'œuvre, à part les anciens, il y en a des nouveaux qui se sont lancés dans ce commerce, entre autres M. Arthur W. Breau, Fred F. Gogain. Nous leur souhaitons bon succès dans leur nouvelle entreprise.

Les Dames et les Demoiselles de la paroisse sont à préparer une jolie soirée musicale pour l'arrivée du Rév. Père L'Archevêque, ce qui aura lieu vers la fin de juin.

M. Fidèle Melanson est pressé par l'agonie de ce terrible mal, le cancer.

### Terrible accident

Rome, 29 mai.—Pendant que l'on tirait un feu d'artifice à Sorso (Sardaigne), une bombe a fait prématurément explosion ; deux spectateurs ont été décapités et quarante autres grièvement blessés. Plusieurs d'entre eux ont dû subir une opération. La femme de l'artificier est mortellement blessée. Ce dernier a été mis en état d'arrestation.

### Le Liniment de Minard guérit la diarrhée.

Le premier volume des « Conventions Nationales des Acadiens » paraîtra dans quelques jours. Ce volume renferme les procès-verbaux des conventions de Memramcook, Miscouche et la Baie Ste-Marie.

Le deuxième volume, lequel sera composé des procès-verbaux des conventions d'Arichat, Waltham et Caraquet sera publié dans quelques mois, pourvu que le premier volume soit bien accueilli du public acadien.

Le prix du premier volume est un dollar. Le compte-rendu de l'historique convention de Memramcook, à laquelle s'accomplit le choix de la fête nationale, vaut à un seul le prix de tout le volume.

Le choix de la fête nationale donna lieu, comme on le sait à un intéressant débat. Tous les discours qui ont été prononcés en cette circonstance sont publiés en extension.

« Les Conventions Nationales des Acadiens » est un livre qui devrait avoir une place dans toutes les familles acadiennes.

### Vente à sacrifice

Pour faire place aux Modes d'Automne et d'hiver, qui nous arriveront dans quelques semaines nous vendons maintenant A MOITIÉ PRIX comme au-dessous, tous nos

Chapeaux et Coiffures d'été. Nous avons toutes nos Nouveautés, Modes et Articles de toilette.

Notre assortiment considérable et ayant pour habitude de ne jamais offrir à nos clientes des chapeaux et des objets de toilette démodés, hors de date, nous voulons nous en débarrasser à tout prix pendant qu'ils sont encore de mise et en pleine floraison dans le monde fashionable.

C'est donc une chance exceptionnelle pour les Dames

de se procurer une nouvelle toilette de première classe à UN PRIX INSIGNIFIANT. Profitez-en, hâtez-vous de venir chez

Chez Madame Doiron  
Bloc Comeau, Shédiac.

LEGER'S COMPOUND EXTRACT  
WILD STAWBERRY guérit promptement indigestions appelées « maladie d'estomac », qui tant de détresse durant les chaleurs d'été. Prenez la bouteille chez l'ÉPICIER, Pharmacien, Shédiac.

PACIFIQUE  
CANADIEN  
EXCURSION

—DE—

Moissonneurs.

—A—

MANITOBA, SASKATCHEWAN et ALBERTA.

AOÛT SEPT.

II 5

On DEMANDE

25 000 MOISSONNEURS

W. B. HOWARD,

D. P. A. ag., C. P. R.,

St-Jean, N. B.



# Un mot, S'il vous plaît.

L'homme bien informé vient chercher ses provisions d'hiver chez

**O. M. Melanson & Cie.**

Il y vient avec l'assurance, bien fondée, d'acheter ce qu'il y a de mieux pour son argent. Et personne n'est jamais désappointé.

Toutes nos marchandises sont choisies et achetées avec le plus grand soin et avec jugement.

Au sujet des

## Hardes

pour cette saison, nos modes sont non-seulement en avant de tout ce qu'on peut trouver en ville, mais les gens savent que notre

Departement de Hardes

se recommande également à ceux qui n'ont pas beaucoup d'argent comme à ceux qui ont le gousset bien rempli.

Le prix de nos habillements varie de \$6 à \$16, et celui de nos Capots de \$5 à \$15

Nous avons aussi de superbes

## CASQUES

coiffant toutes les têtes et à la portée de toutes les bourses.

Notre Assortiment d'

## ETOFFES à ROBES

est meilleur que jamais. Quand vous venez à Shédiac, n'oubliez pas d'entrer chez

**O. M. Melanson & Cie**

Vous vous en retournerez contents et satisfaits.

## La Nouvelle Loi des Chemins

Le Département des Travaux Publics vient de faire imprimer la version française de la nouvelle loi des chemins sous le titre : "Acte concernant les Voies Publiques, 1908, et Amendements, 1909, Refondus." On nous saura gré d'en reproduire ici les principales dispositions, que nous faisons suivre des instructions adressées aux officiers qui ont quelque chose à voir à la mise en vigueur de la loi pour la présente année 1909.

3. Les voies publiques de chaque municipalité seront faites, réparées et maintenues par et sous la direction d'une Commission de Voies Publiques pour chaque paroisse.

4. (1) Quand partie d'une paroisse en dehors d'une cité ou ville constituée, ou toute paroisse est représentée par deux conseillers, ceux-ci, avec un habitant de telle paroisse que pourra désigner le Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil, lequel sera secrétaire-trésorier de la Commission, constitueront une Commission de Voies Publiques pour telle paroisse ou partie de paroisse. Quand une partie de paroisse comme susdit, ou toute paroisse est représentée au conseil par plus de deux conseillers, ces conseillers, à l'assemblée de janvier de chaque année, choisiront deux d'entre eux pour être membres de la dite Commission. S'ils ne s'accordent pas ou négligent de faire un choix, tel choix sera fait par le Préfet du comté. Dans la cité et le comté de Saint-Jean, ce choix sera fait à l'assemblée de mai de chaque année.

(2) En l'année 1909, à la mise en vigueur du présent Acte, le Secrétaire de comté de chaque comté, où il y a des paroisses représentées par plus de deux conseillers, convoquera une assemblée de ces conseillers, laquelle sera tenue dans les vingt jours qui suivront la mise en vigueur du présent Acte, et à cette assemblée les dits conseillers choisiront deux d'entre eux comme susdits. Dans la cité et le comté de Saint-Jean, ce choix sera fait à l'assemblée de mai de l'année 1909. S'il y a désaccord ou négligence de nommer, le choix sera fait par le Préfet du comté.

(3) Au cas où le Préfet d'un comté manquerait de faire le choix en vertu des précédents sous-articles dans les dix jours qui suivent la date de l'assemblée à laquelle tel choix doit être fait par les conseillers comme susdit, le Département des Travaux Publics fera le choix et nommera tous les membres de la Commission des Voies Publiques.

(4) La Commission se réunira dans les dix jours qui suivent l'assemblée du conseil et élira un de ses membres président, et, sujet à l'approbation du conseil, fera des règlements pour se guider dans l'expédition des affaires. Les Commissions pour les paroisses de la cité et du comté de Saint-Jean se réuniront dans les dix jours qui suivent l'assemblée du conseil du mois de mai 1909.

(5) Deux membres de la Commission constitueront un quorum pour l'expédition des affaires, et toutes les questions seront décidées à la majorité des voix. Le président aura droit de vote sur toutes les questions.

(6) La rétribution des conseillers faisant partie d'une commission de voies publiques sera déterminée par le conseil de comté, et sera payable à même les deniers à la disposition de la Commission. Le Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil déterminera la rétribution du secrétaire-trésorier à une somme n'excédant pas celle payée ou attribuée à tout autre membre de la Commission par le conseil de comté, et la paiera à même les appropriations provinciales pour les voies publiques, mais le montant de telle rétribution n'excèdera pas en aucun cas la somme de dix dollars.

(7) Le commissaire de chaque division de chemins recevra pour ses services telle rétribution n'excédant pas dix pour cent de la somme dépensée pour les chemins de division, qui sera déterminée par la Commission des voies publiques.

(8) Chaque surintendant de chemins, en rétribution de ses services, sera exempté de toute cotisation de chemins pourvu que tel surintendant n'ait pas à surveiller les travaux de corvée plus de vingt-quatre heures de travail, et il est par la présente autorisé à faire une entrée à cet effet dans son rapport au Commissaire, et pour le temps excédant vingt-quatre heures il recevra telle rétribution que la Commission pourra déterminer, mais le montant de cotisation dont tel surintendant sera exempté n'excèdera pas la somme de cinq dollars.

5. La commission divisera la paroisse en autant de divisions de chemins qu'elle le jugera nécessaire pour les fins de cet Acte et nommera pour chacune de ces divisions un commissaire qui restera en fonctions durant le bon plaisir de la commission; ces divisions seront désignées par les lettres A, B, C, et ainsi de suite.

La commission pourra aussi, si elle le juge désirable, diviser chaque division en autant de subdivisions qu'elle jugera nécessaire, et nommera un surintendant pour chacune des subdivisions. Les subdivisions seront numérotées. Dans les subdivisions où il n'est point nommé de surintendant, le commissaire remplira les devoirs de surintendant, et aura toute l'autorité d'un surintendant régulièrement nommé.

6. Le ou avant le dernier jour de novembre de chaque année, la commission préparera et déposera au bureau du secrétaire du comté une estimation détaillée et en double de la somme totale requise pour les voies publiques de la pa-

roisse pendant l'année suivante. Copie de cette estimation sera immédiatement adressée par le secrétaire du comté au Commissaire-en-chef des Travaux Publics, qui, avant la première assemblée du conseil en l'année à laquelle se rapporte l'estimation, notifiera au secrétaire du comté quelle somme il recommandera d'octroyer pour les chemins de la dite paroisse.

7. (1) Le secrétaire du comté devra soumettre l'estimation et l'indication de l'octroi au conseil à l'époque de l'ordonnance concernant la répartition des cotisations de comté et de paroisse, ainsi qu'une réquisition de la commission des voies publiques en la formule "A", et le conseil, par mandat en la forme et de manière usitées, fera prélever et répartir sur la paroisse, en sus de la somme qui devra être octroyée comme susdit, telle somme qui sera jugée nécessaire à l'entretien et au maintien des chemins publics, et qui ne sera pas moindre que la somme produite par le taux minimum établi dans l'article suivant.

(2) Dans le cas où le conseil n'ordonne pas la répartition d'une somme excédant celle que produirait le taux minimum établi par l'article suivant, le secrétaire-trésorier du comté inclura dans le mandat adressé aux répartiteurs pour les autres fins du comté un ordre de prélever et répartir une somme pas moindre que celle requise par le taux minimum mentionné à l'article 8 du présent Acte.

8. (1) La somme à prélever chaque année dans toute paroisse ne doit pas être moindre que celle produite par une capitation égale à une piastre et cinquante centins imposée sur tout habitant mâle de la paroisse âgé de vingt-et-un ans et de pas plus de soixante ans, et une cotisation égale à pas moins d'un cinquième d'un par cent sur la valeur cotisable des biens-meubles et immeubles et des revenus de toute personne mâle ou femelle, mineure, ou compagnie ou corps public, et sur les biens de toute succession indivisée et non distribuée, tel qu'indiqué au rôle de cotisation qui doit être déposé au bureau du secrétaire du comté en vertu du Chap. 170 des Statuts Refondus, 1903, et la dite somme sera prélevée en la manière prescrite.

(2) Les biens de toute veuve ou femme non mariée, cotisés en son propre nom, seront exemptés de la cotisation des chemins jusqu'à concurrence de \$500, mais seront cotisables pour toute somme excédant cette somme.

9. Les contribuables résidents de toute paroisse, et les non-résidents de la paroisse qui résident dans le comté où est située la paroisse, pourront faire les travaux de corvée sur les chemins au lieu de payer en argent, et les travaux pourront être exécutés, soit par eux-mêmes, soit par substitut, à la satisfaction du surintendant, au taux que pourra déterminer le conseil; mais si le conseil manque de déterminer tel taux, alors telle personne sera payé au taux de douze cents et demi par heure.

10. Tous les pouvoirs des répartiteurs ou du conseil de comté quant à la remise, au remboursement ou à la réduction de toute taxe, s'appliquent à la taxe des chemins aussi bien qu'à toute taxe imposée ou prélevée en vertu du chapitre 170 des Statuts Refondus, 1903.

11. Si un contribuable a été cotisé pour capitation et qu'il soit au-dessus de l'âge prescrit, et qu'il le prouve à la satisfaction d'un des répartiteurs, tel répartiteur donnera par écrit instruction à l'officier-percepteur de ne pas percevoir la dite capitation du dit contribuable.

12. Il sera du devoir des répartiteurs de toute paroisse, en dressant le rôle général de cotisations, tel que statué à l'article 74 du chap. 170 des Statuts Refondus, 1903, d'ajouter aux colonnes du rôle, en addition aux colonnes requises par le dit article, d'autres colonnes pour contenir le montant de la taxe des chemins à laquelle chaque personne est sujette en vertu de l'article 8 du présent Acte, montrant séparément le montant de la capitation et le montant de la taxe sur les biens et les revenus.

13. (1) En préparant la liste qui doit être donnée au percepteur de toute paroisse ou division en vertu de l'article 80 du chapitre 170 des Statuts Refondus, 1903, les répartiteurs ajouteront une colonne indiquant le montant de la taxe de chemins imposée sur chaque contribuable non-résident de la dite paroisse ou division qui n'est pas domicilié dans la dite paroisse ou division, qui n'est pas domicilié dans le comté où est située telle paroisse ou division, et, en conformité à telle addition, ajouteront au précepte que telle taxe de chemin doit être perçue et payée à la commission des voies publiques de la paroisse. Toutes les dispositions des articles 80 à 117, inclusivement, du chapitre 170 des Statuts Refondus, 1903, et des Actes en amendement, concernant la perception des cotisations, les règlements, les exigences et les devoirs des percepteurs et des juges de paix, feront, quand elles seront applicables, partie intégrante de cet Acte en rapport avec la perception des taxes de chemins; pourvu que toutes les amendes payables par et en vertu d'un de ces articles, quand il s'applique ainsi au présent acte, soient placées au crédit du fonds des voies publiques de la paroisse intéressée, une fois qu'elles auront été payées à la commission des voies publiques de la paroisse.

(2) La commission des voies publiques, en recevant les taxes de chemins perçues et payées, en fera l'entrée dans un livre de compte tenu à cette fin, au crédit de la

## A propos d'Acadiens

M. Pascal Poirier, — qui représente l'élément acadien au Sénat d'Ottawa, — vient de publier une étude sur les Acadiens déportés à Boston en 1755.

Depuis de nombreuses années, M. Poirier étudie l'histoire de sa race, et sa dispersion, qui est l'un des pires crimes politiques commis par l'Angleterre.

Sa dernière brochure est d'une lecture intéressante: M. Poirier y décrit le sort de ses ancêtres, à Boston, où on accueillait d'abord avec méfiance, puis avec charité, et finalement avec fanatisme ces pauvres exilés, victimes de l'éroitesse d'esprit des puritains d'alors.

On les mit hors la loi, de 1755 à 1766, date où se forma, à Boston, une caravane d'Acadiens qui revinrent à l'Acadie, d'où on les avait bannis, onze ans auparavant.

Les nombreux descendants des LeBlanc, des Benoît, des Landry, des Daigle, des Hébert, — tous d'origine acadienne, — liront avec émotion ces pages où M. le sénateur Poirier décrit quelques épisodes de l'exode lamentable de leurs ancêtres, à la recherche d'un nouveau foyer sur une terre étrangère.

— L'Action Sociale.

## Guérison de l'ivrognerie par la vanité

Parmi toutes les guérisons de l'ivrognerie, il n'y en a pas de plus simple et de plus efficace peut-être que le plan suivant dont parle un journal catholique de Madras, Indes Anglaises:

"Rien n'empêche l'homme de violer la loi de Dieu, comme la pensée du jour révélateur où sera dévoilé tout péché secret. C'est cette pensée qui explique le bon sens montré par une certaine femme qui souffrait toute espèce d'avaries de la part d'un mari ivrogne. Quand il devenait sobre, personne ne pouvait lui faire croire combien bête il s'était montré sous l'influence de la boisson. Donc, sa femme prit des leçons en photographie, et le photographe sous tous les aspects dans sa soulede suivante. Quand cet ivrogne eût fini de cuver son vin, sa femme lui montra vingt photographies de lui-même prises durant sa débauche. Il ne pouvait en croire ses yeux; il eut horreur de lui-même; la peur le saisit; de dégoût il se révolta contre lui-même. Ses postures hideuses d'ivresse le révélèrent tel qu'il était, et il se corrigea tout de suite de son vice."

## L'ouragan dans l'Arkansas

Memphis, Tennessee, 27 mai. — Les rapports des environs indiquent que les pluies et les orages récents ont fait des dégâts considérables. Le Mississippi et l'Arkansas semblent avoir été les plus éprouvés des Etats. La rivière Arkansas a débordé et la crue d'autres rivières est alarmante.

Dans les deux Etats, les moissons sont presque totalement détruites; nombre de villes sont sous l'eau; des familles ont été obligées de se réfugier sur les toits de leurs maisons. On ne peut se servir d'autre moyen de locomotion que les bateaux.

Un cyclone a passé hier au dessus de la partie nord du Mississippi; un certain nombre de maisons sont en ruines.

## Une pêche curieuse

Il a été pris dans l'Allier, au Breuil, un poisson du genre physistome. Ce poisson, qui ressemble à la perche, à la tanche, et au barbot, est très curieux à voir. Son corps est couvert d'une peau verdâtre, sa bouche porte de petits barbillons et sa nageoire dorsale est hérissée de pointes.

Ce poisson, qui est encore de petite taille, peut atteindre jusqu'à cinq mètres de long. Ce silure-chat est le premier poisson de ce genre qui ait été pris dans l'Allier.

Une violente tempête a dévasté la côte de Bilbao (Espagne). Soixante vaisseaux de pêche ont sombré, et plus de cent pêcheurs ont péri.

division d' pensés sur

(3) Le aux perce de la taxe mins des n -taxes, et l des voies en caisse.

(4) Les cotisations Martin, L et du com cle en ce q

14. La va fectée par irr de cotisation l'avis à donne percepteurs, sitions du pré quelconque n raison de tel d partition ne se d'un défaut ou

15. Le ou les répartiteu de chaque divi le comté, cotis sion, montran (B), et le com contribuables d dant de telle s tion des contri nera en même par où commer réception de ce pies dans trois sion, donnant s tels contribuabl ver à tel temps les instruments que le surintend Le surintendant et diriger les tra ce que les trava

la corvée c continueront de leur temps de co subdivision se re eux-mêmes ou p chemins, ou paie pective au surint tant qu'ils ont es montant de leur perçus seront dé

16. Toute pe travaux à la sati voyée, et dans ce argent.

17. Si quelq des attelages pou si l'attelage ou le surintendant, le p le conseil de com pas de taux, le t

Pour un attela instruments conv te centins par l ducteur compé cessaires, la so heure.

18. Les cotisa comté, des corp d'exécuter les trav en argent, confor tions seront perçu versées dans la ca de la paroisse, et des travaux de co

19. Nuls trava cutés en vertu du chaque année, à n des voies publiq

20. Immédiat corvée dans sa div (E) de tous les cor cuté leurs travaux argent, et la trans

21. Sur récept procèdera im des taxes de chem tisations et taxes tu de toute l'autor en vertu du chapit



## opos d'Acadiens

Poirier, — qui représente  
dien au Sénat d'Ottawa, —  
ier une étude sur les Aca-  
s à Boston en 1755.

nombreuses années, M.  
l'histoire de sa race, et sa  
ni est l'un des pires crimes  
mis par l'Angleterre.

brochure est d'une lecture  
M. Poirier y décrit le sort  
s, à Boston, où on accueil-  
ec méfiance, puis avec cha-  
ement avec fanatisme ces  
s, victimes de l'étroussé  
uritaires d'alors.

hors la loi, de 1755 à  
se forma, à Boston, une  
Acadiens qui revinrent à l'A-  
n les avait bannis, onze ans

eux descendants des Le-  
noit, des Landry, des Dai-  
bert, — tous d'origine aca-  
t avec émotion ces pages  
teur Poirier décrit quelques  
exode lamentable de leurs  
a recherche d'un nouveau  
terre étrangère.

PATRICE.

## L'ivrognerie par la vanité

les guérisons de l'ivro-  
n a pas de plus simple et  
e peut-être que le plan  
le un journal catholique  
des Anglaises :

êche l'homme de violer  
comme la pensée du jour  
era dévoilé tout péché se-  
pensée qui explique le  
é par une certaine femme  
te espèce d'avaries de la  
ivrogne. Quand il deve-  
onne ne pouvait lui faire  
bête il s'était montré un  
boisson. Donc, sa fem-  
ons en photographie, et le  
us tous les aspects dans  
nte. Quand cet ivrogne  
son vin, sa femme lui  
photographies de lui-même  
débâche. Il ne pouvait  
x ; il eut horreur de lui-  
se saisit ; de dégoût il se  
lui-même. Ses postures  
le révélèrent tel qu'il  
rigea tout de suite de

dans l'Arkansas

nnée, 27 mai. — Les  
ions indiquent que les  
es récents ont fait des  
bles. Le Mississippi et  
ent avoir été les plus  
ts. La rivière Arkansas  
rue d'autres rivières est

Etats, les moissons sont  
et détruites ; nombre de  
eau ; des familles ont  
réfugier sur les toits de  
n ne peut se servir d'au-  
comotion que les ba-

passé hier au dessus de  
Mississippi ; un certain  
s sont en ruines.

che curieuse

ns l'Allier, au Breuil,  
genre phytosome. Ce  
mble à la perche, à la  
bot, est très curieux à  
est couvert d'une peau  
e porte de petits bar-  
re dorsale est hérissée

est encore de petite  
re jusqu'à cinq mètres  
e-chat est le premier  
e qui ait été pris dans

mpête a dévasté la co-  
gne). Soixante vais-  
sombé, et plus de  
péri.

division d'où ils proviennent, et les dits deniers seront dé-  
pensés sur les chemins publics de la dite division.

(3) Le conseil de comté attribuera aux répartiteurs et  
aux percepteurs le même pourcentage pour dresser la liste  
de la taxe des chemins et pour percevoir les taxes de che-  
mins des non-résidents que pour les autres cotisations et  
taxes, et le dit pourcentage sera payé par la commission  
des voies publiques à même le fonds des taxes de chemins  
en caisse.

(4) Les dispositions des Actes spéciaux concernant les  
cotisations et taxes dans les paroisses de Simonds, Saint-  
Martin, Lancaster et Musquash, dans le comté de la cité  
et du comté de Saint-Jean, s'appliqueront au présent arti-  
cle en ce qui concerne les dites paroisses.

14. La validité d'aucune répartition de taxes ne sera af-  
fectée par irrégularité de substance ou de forme dans le rôle  
de cotisations dressé et fourni par les répartiteurs ou dans  
l'avis à donner en vertu de cet Acte par les répartiteurs ou  
percepteurs, et nul juge de paix agissant en vertu des dispo-  
sitions du présent Acte ou officier exécutant une procédure  
quelconque ne sera sujet à action en droit ou en équité en  
raison de tel défaut de substance ou de forme, et nulle ré-  
partition ne sera infirmée par certiorari ou annulée en raison  
d'un défaut ou d'une irrégularité quelconque.

15. Le ou avant le premier jour de mai de chaque année,  
les répartiteurs dresseront aussi et livreront au commissaire  
de chaque division une liste de contribuables, domiciliés dans  
le comté, cotisables pour les voies publiques de telle divi-  
sion, montrant la somme cotisée contre chaque contribuable  
(B), et le commissaire en dressera et livrera une liste de tels  
contribuables domiciliés dans toute subdivision au surinten-  
dant de telle subdivision, montrant le montant de la cotisa-  
tion des contribuables en dernier lieu mentionnés (C), et don-  
nera en même temps instruction à tel surintendant quand et  
par où commencer les travaux dans la dite subdivision. Sur  
réception de cette liste, le surintendant devra en afficher co-  
pies dans trois des places les plus publiques de sa subdivi-  
sion, donnant six jours d'avis, y annexé (D), requérant tous  
tels contribuables désirant travailler à la corvée de se trou-  
ver à tel temps et tel endroit mentionnés dans l'avis, avec  
les instruments et outils usuels pour l'exécution des travaux  
que le surintendant pourra, dans tel avis, ordonner de faire.  
Le surintendant devra s'y rendre à tel temps pour surveiller  
et diriger les travaux, et y retournera de jour en jour jusqu'à  
ce que les travaux soient terminés, et toutes personnes fai-  
sant la corvée commenceront au temps indiqué dans l'avis et  
continueront de jour en jour jusqu'à ce qu'ils aient acquitté  
leur temps de corvée. Et tous les contribuables de la dite  
subdivision se rendront à tel temps et lieu et où exécuteront  
eux-mêmes ou par substitut leurs travaux de corvée sur les  
chemins, ou paieront en argent le montant de leur taxe res-  
pective au surintendant, qui leur donnera un certificat at-  
testant qu'ils ont exécuté leurs travaux ou payé en argent le  
montant de leur taxe de chemins, et tous les deniers ainsi  
perçus seront dépensés par le surintendant.

16. Toute personne refusant ou négligeant d'exécuter les  
travaux à la satisfaction du surintendant pourra être ren-  
voyée, et dans ce cas elle sera obligée de payer sa taxe en  
argent.

17. Si quelqu'un des contribuables fournit un attelage ou  
des attelages pour l'exécution des travaux, le surintendant,  
si l'attelage ou les attelages sont requis et satisfaisants au  
surintendant, le paiera au taux qui pourra être déterminé par  
le conseil de comté ; mais si le conseil de comté ne détermi-  
pas de taux, le tarif de paie sera comme suit :

Pour un attelage double avec conducteur compétent et  
instruments convenables et nécessaires, la somme de tren-  
te centins par heure, et pour un attelage simple avec con-  
ducteur compétent et les instruments convenables et né-  
cessaires, la somme de vingt-deux centins et demi par  
heure.

18. Les cotisations sur les biens des non-résidents du  
comté, des corporations, et autres personnes incapables  
d'exécuter les travaux, seront, dans tous les cas, payables  
en argent, conformément à cet Acte. Et toutes telles cotisa-  
tions seront perçues par les percepteurs de taxes et seront  
versées dans la caisse de la commission des voies publiques  
de la paroisse, et les dispositions se rapportant à l'exécution  
des travaux de corvée ne s'y appliqueront pas.

19. Nuls travaux au lieu et place des taxes ne seront exé-  
cutés en vertu du présent Acte après le 1er jour d'août de  
chaque année, à moins d'un ordre spécial de la commission  
des voies publiques.

20. Immédiatement après l'exécution des travaux de  
corvée dans sa division, le surintendant dressera une liste  
(E) de tous les contribuables de sa subdivision qui ont exé-  
cuté leurs travaux de corvée ou payé leur taxe de chemin en  
argent, et la transmettra, assermentée, au commissaire.

21. Sur réception du rapport du surintendant, le commis-  
saire procédera immédiatement à la perception des arrérages  
des taxes de chemins de la même manière que les autres co-  
tisations et taxes sont perçues, et tel commissaire sera revê-  
tu de toute l'autorité d'un percepteur de cotisations et taxes  
en vertu du chapitre 170 des Statuts Refondus 1903, et une

fois perçues les dites taxes seront versées dans la caisse de  
la commission des chemins.

22. Le ou avant le premier jour de septembre de chaque  
année, le dit commissaire fera à la commission des voies pu-  
bliques un rapport (F) indiquant quelles personnes ont tra-  
vaillé au lieu et place de leur taxe, et quelles personnes ont  
payé en argent leur taxe de chemin, et quelles personnes sont  
en défaut dans sa division.

## Devoirs de la Commission des Voies Publiques et des Officiers du Comté en vertu de l'Acte concernant les Voies Publiques, 1908, pour la présente année 1909.

## Commission des Voies Publiques

Le Secrétaire-Trésorier de la Commission convoquera  
une assemblée de la dite Commission avant le 20 mai pour  
s'organiser et élire un président. La Commission divisera  
alors la Paroisse en Divisions, et nommera un Commissaire  
pour chaque Division, et pourra diviser les dites Divisions  
en Subdivisions et y nommer des Surintendants. Sur récep-  
tion du Rôle de Cotisations, tel que pourvu par l'article 103  
de l'Acte des Voies Publiques, 1908, la dite Commission pro-  
cèdera à le subdiviser en listes séparées pour les différentes  
Divisions ou Subdivisions, et donnera l'évaluation totale  
pour les cotisations et le montant de la taxe—capitation et  
impôts sur les biens—dans telles listes subdivisées, et la  
livrera aux Commissaires.

## Répartiteurs

Sur réception du mandat de répartition du Secrétaire-  
Trésorier du comté, pour la répartition de la taxe de chemin  
pour la présente année, les Répartiteurs procéderont immé-  
diatement à taxer tous les contribuables domiciliés dans le  
comté sujets aux cotisations de chemin dans la paroisse sui-  
vant l'Article 8 de l'Acte des Voies Publiques, 1908, et à  
dresser la liste requise par l'Article 103 du dit Acte, et la  
livreront à la Commission des Voies Publiques de la Paroisse.

Les Répartiteurs prépareront aussi, pour les cotisations  
de chemins, une liste de tous les contribuables non-domici-  
liés dans le comté et de tous les corps publics sujets aux co-  
tisations de chemins, et la livreront au Percepteur de coti-  
sations, avec un précepte en ordonnant la perception de la  
manière usuelle.

## Commissaires

Sur réception des listes des Divisions ou Subdivisions,  
les Commissaires livreront aux Surintendants des Subdivi-  
sions les listes de telles Subdivisions en la formule C de l'Ac-  
te des Voies Publiques, 1908, et ordonneront en même temps  
aux Surintendants quand et où commencer les travaux dans  
telle Subdivision.

Sur réception des rapports des Surintendants, tel que  
requis par l'Article 20, les Commissaires procéderont à per-  
cevoir toutes les taxes qui n'auront pas été payées, et les  
paieront à la Commission ; et, avant le 1er septembre, feront  
rapport complet à la Commission, tel que requis par l'Article  
22.

Chaque mois, tel que requis par l'Article 24, les Com-  
missaires feront aussi rapport à la Commission de tous les  
deniers dépensés par eux.

## Surintendants

Sur réception des listes de taxes de chemins et des ins-  
tructions du Commissaire, les Surintendants procéderont à  
afficher des avis, selon la formule D, six jours avant la date  
fixée par le Commissaire pour commencer les travaux.

Le Surintendant sera présent, au jour et au lieu dési-  
gnés dans le dit avis, et continuera tous les jours jusqu'à la  
fin des travaux.

Le Surintendant est aussi autorisé à recevoir l'argent  
des taxes de tout contribuable et le dépensera sur les che-  
mins.

Pour la somme allouée pour les travaux d'hommes et  
d'attelages, voir les Articles 9 et 17 de l'Acte des Voies Pu-  
bliques.

Les travaux de corvée finis, les Surintendants feront  
rapport immédiat au Commissaire selon l'Article 20.

## Percepteurs

Les Percepteurs ne percevront aucunes taxes qui pour-  
ront avoir été ordonnées cette année avant l'adoption de  
l'Acte des Voies Publiques, 1908.

Les Percepteurs feront rapport immédiat au Secrétaire-  
Trésorier du comté de toutes perceptions faites par eux sur  
les listes d'arrérages entre leurs mains, et rapporteront aussi  
les listes de tous les contribuables domiciliés dans le comté  
qui n'auront pas payé leurs taxes de chemins, avec le mon-  
tant de taxes de chemins encore dû.

Impressions de toute sorte, affiches  
grandes et petites, circulaires, etc.,  
exécutées aux ateliers typographiques  
du Moniteur Acadien.

## Votre Habillement du Printemps

Avez-vous donné votre mesure pour votre habillement du  
printemps ? Vous avez peut-être négligé cette affaire importante.  
Avez-vous en jusqu'ici entière satisfaction ? Avez-vous eu la va-  
leur de votre argent ? Vous avez peut-être payé des prix exor-  
bitants, et n'est-il pas temps d'y voir ? Nous faisons des Hardes  
sur commande et nous pouvons vous montrer les plus beaux pa-  
trons de la ville. Nous employons les meilleurs tailleurs dans la  
province et pouvons vous garantir satisfaction. Quand vous au-  
rez besoin d'un habillement, venez nous voir.

W. D. Martin et Fils. Moncton

Marchands de Hardes, coin des Rues Main et Lutz.

## LES MOTEURS FRASER.

"Fabriqués au Canada."

Pour les bateaux de pêche et les chaloupes.

Ecrivez-nous et nous vous dirons pourquoi nos moteurs, sont meilleurs que les autres.

The Fraser Machine &amp; Motor Co. Ltd.

New-Glasgow,

O. M. MELANSON & CIE,  
7 avril 09—2m.

Nouvelle-Ecosse.

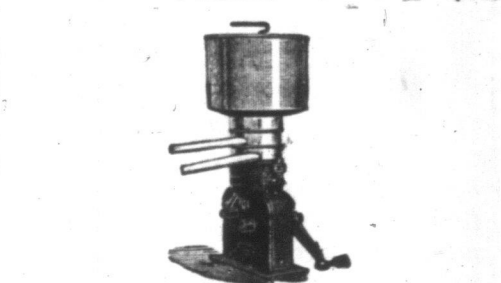
Agents à Shédiac, N. B.

## Les Séparateurs

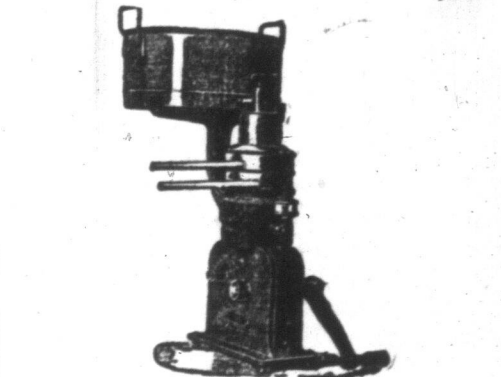


Bon Marché. — Ouvrage Parfait.

"DOMO" } Cap.: - - - 20 lbs.  
H. S. } Prix: - - - \$15.



"DOMO" } No 1  
Cap.: 200 lbs.  
Prix: \$25



"DOMO" } No 2  
Cap.: 280 lbs.  
Prix: \$30

Circulaires descriptives sur demande.

S'ADRESSER À  
L'Agent Général pour le Canada  
J. de L. TACHÉ,  
ST-HYACINTHE, Qué.

Le plus grand malheur qui puisse arri-  
ver à des enfants, c'est d'être mal éle-  
vés.

Travaillons et économisons dans notre  
jeunesse, et nous serons heureux dans  
notre vieillesse.

La tempérance dans le boire et le  
manger, c'est la santé du corps et de  
l'âme.

1908  
Printemps.

## Habillements

Toutes nos marchandises du printemps  
sont arrivées.

600 Habillements d'hommes, de \$4.75 à  
17.50.  
100 Capots de printemps et d'automne  
\$6 à 15.00  
200 Habillements de petits garçons, de  
1.25 à 5.00  
300 Pantalons, de 80cts à 4.00

## CHEMISES

30 doz. de chemises, de 25cts à 35

## VESTES BLANCHES

4 doz. de Vestes blanches, 1.00 à 2.00

## CHAPEAUX ET CASQUES

20 doz de Chapeaux, 50cts à 3.00  
10 doz de Casques, 20cts à 85cts

## CHANSSURES

1500 paires de chaussures, bottines et  
souliers de toute description, pour  
hommes, femmes et enfants.

## TAPISSERIE

800 rouleaux de tapisserie, de 5 à 50cts

## MONTRES

30 montres d'or et d'argent, 2 50 à 25.00  
Un gros lot de Jones d'or, Boutons de  
poignets, Chaînes et Médailles d'or

## PIPES

20 doz de pipes de 10cts à \$6.

## ARGENTERIES

Pour cadeaux de nocces. Couteaux et  
Fourchettes.

D. J. Doiron

Bloc Comeau, Shédiac

Le coût d'un tremblement de terre. — Les  
édifices détruits dans le dernier tremble-  
ment de terre de la Sicile valaient, à  
Messine seulement, plus de seize mil-  
lions. Ceci peut donner une petite idée  
du coût d'un tremblement de terre, à  
part les pertes de vie qu'il cause.



Je suis heureuse d'annoncer à mes nombreuses pratiques et au public en général que mes Marchandises d'automne sont tous arrivés et que pour argent comptant je vendrai aux plus bas prix, tels que Chapeaux et Casquettes d'enfants, 25cts en montant, Manteaux de Dames, \$2.00 en montant et ainsi dans plusieurs autres lignes.

Je préviens en même temps que les personnes qui me doivent au-delà de six mois sont priées de venir solder leurs comptes d'ici au 1er DÉCEMBRE, car après cette date ceux qui n'auront pas répondu à cette appel auront à payer avec les frais, chez l'avocat McDonald, sans autres avertissements.

## Madame C. H. Gallant, Shediac.

### NAISSANCE

A Moncton, le 17 courant, l'épouse de M. Alfred D. Goguen, une fille, baptisée par le Rév. Père Hébert, sous le nom de Marie Honora Florence. Parrain et marraine, M. Albert F. Hébert et Mlle Honora Breaux.

### MARIAGE

Le 10 mai, avait lieu J. Bouctouche, d. n. la jolie chapelle du couvent, une imposante cérémonie. Le Réverend Dis mas LeBlanc bénissait l'union de M. Jacques G. Richard à Mlle Sarah Jaille, institutrice. Les nouveaux époux en trèrent à la chapelle au son de l'orgue qui était touché par Mlle Léonore Picard, qui sut en faire retentir de très jolis morceaux pour la circonstance. Le chœur de chant était dirigé par les révérendes Sœurs du couvent, dont les élèves, de leurs riches et fortes voix, exécutèrent de forts jolis cantiques. La chapelle était décorée avec goût pour la circonstance.

La cérémonie terminée, après avoir reçu les bons souhaits du Rév. Père LeBlanc ainsi que des bonnes Sœurs et des amis qui avaient assisté à la cérémonie, les heureux époux se rendirent chez M. O. J. O. LeBlanc, beau-frère du marié, où ils participèrent à de délicieuses goûtes. Ils se redirent ensuite chez Mme G. Richard, où un dîner des plus succulents leur avait été préparé. Dans l'après-midi, les nouveaux époux et leurs amis se rendirent chez M. Joseph Jaille, frère de la mariée, où un grand nombre d'amis s'étaient réunis pour leur faire leurs meilleurs souhaits, et où un souper de dix-huit préparés fut servi. La soirée se passa agréablement au milieu du chant et de la musique.

M. Patrice Richard, frère du marié, et Mlle Madeline LeBlanc, institutrice, servaient de témoins à leur union.

M. et Mme Richard reçurent de jolis cadeaux, tant de leurs parents et amis de N.-B. que de leurs parents et amis de Bouctouche. Bonheur et prospérité aux nouveaux époux.

Une bien belle cérémonie matrimoniale a eu lieu lundi matin le 3 mai, à l'église Saint Henri du Barachois, alors que M. Thadée A. Richard de Sackville insistait sa de tinee dans les liens sacrés du mariage à Mlle Elisabeth Léger fille de feu Armand Léger. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. le curé Massé.

Les enfants de Marie s'étaient fait un devoir d'assister en grand nombre à ce magnifique mariage, afin de prier leur bonne patronne qu'elle daigne accorder à leur chère associée une vie sans nuages et remplie de bonheur.

M. Auguste Gailand et Albina Léger agissaient comme garçon et fille d'honneur.

Un dîner du mieux apprêtés attendait les mariés chez M. Paul Léger de Shediac. Vers deux heures de l'après-midi l'heureux couple se rendit à Sackville chez le père du marié M. André Richard qui sut par son urbanité habituelle rendre fort agréable la trop courte visite.

M. et Mme Richard ont reçu de nombreux et riches cadeaux de nocce.

Que le bonheur et la prospérité soient le partage de l'heureux couple pendant une longue vie conjugale.

### DECES

Le 22 avril, s'endormait paisiblement dans le Seigneur Dame veuve Pierre Daigle, âgée de 56 ans et munie de tous les secours que l'Eglise accorde à ses enfants pour le grand voyage de l'éternité. Marguerite Bernard native de l'île du Prince Edouard. Elle épousa Lamand Wage, de Rogersville, en premières nocces, devenu veuve, elle contracta un second mariage avec Pierre Daigle. Elle laisse pour pleurer sur sa tombe un frère, une sœur et un grand nombre de parents et d'amis qui la regretteront longtemps.

Les funérailles, présidées par le Rév. W. Vanner, eurent lieu le 24 au milieu d'un grand concours de parents et d'a-

mis. La défunte appartenait à la Société des Enfants de Marie et au Rosaire Perpétuel. — R. I. P.

A Saint-Antoine, le 12 mai, Dame veuve Placide B. Allain, (née Geneviève Daigle) rendait son âme à Dieu, après une maladie de quelques jours seulement, fortifiée des secours de la sainte religion. Ses restes mortels furent transportés à St Louis, sa paroisse natale, où elle fut inhumée, le 15, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Elle était âgée de 61 ans. — R. I. P.

A St. Damien de Kent, samedi, le 15 de mai, est décédé M. Osime LeBlanc, fils chéri de M. Fabien T. LeBlanc, à l'âge de 23 ans. Il est allé rejoindre sa mère qui l'a précédé dans la tombe de quatre ans ainsi que trois sœurs. Il laisse pour pleurer sur sa tombe un père, quatre frères et une sœur.

Les funérailles du regretté défunt ont eu lieu à l'église de Ste Marie. Les porteurs étaient MM. Jean-Baptiste LeBlanc, Adolphe Léger, Jos. Monier et Eust. LeBlanc. — Que son âme repose en paix.

Lundi, le 10 mai dernier, dans la paroisse d'Acadieville, s'éteignait dans la paix du Seigneur, Dame veuve Francis Richard (née Obéline Gallant) munie des sacrements de l'Eglise et entourée de nombreux parents et d'amis. Epouse fidèle, mère affectueuse, veuve éplorée, elle sut joindre à un grand courage la plus sainte résignation dans les épreuves par lesquelles Dieu la fit passer dans les dernières douze années de sa vie. Frappée d'abord dans son mari que le bon Dieu enleva à son affection il y a douze ans, la laissant à la tête d'une nombreuse famille encore en bas âge, elle fut elle-même atteinte quelques semaines plus tard d'une maladie incurable qui la cloua sur un lit de douleur du quel elle ne devait plus se relever, et qui la priva en même temps de toutes facultés physiques, Malgré son impuissance de pourvoir à la subsistance de ceux qu'elle avait sous sa garde, elle sut néanmoins, par ses conseils et ses avis, contribuer à gagner le pain de la famille, et ce qui est mieux, elle procura en même temps à ses enfants cet autre pain, celui de l'âme, en inculquant dans ces jeunes cœurs la crainte de Dieu et l'amour du bien. C'était encore une de ces filles courageuses, qui, dans les premiers établissements d'Acadieville, n'ont pas eu à aller partager avec leurs pères et maris les durs labeurs du défrichement. C'était enfin une âme forte, faite pour supporter sans murmurer les épreuves que Dieu lui réservait. La défunte était âgée de 56 ans. Elle laisse pour la pleurer neuf enfants, dont cinq garçons et quatre filles.

Que son âme repose en paix.

A Bouctouche, le 27 mai, s'éteignait dans le Seigneur M. Olivier S. Cormier, âgé de 77 ans, 2 mois et 9 jours. Il eut le bonheur de recevoir les derniers sacrements avant de mourir et notre bon curé, le Père LeBlanc, rempli de zèle, comme toujours, pour nos malades, rendit à ce bon vieillard tous les services d'un bon pasteur. Le lendemain son corps fut conduit au cimetière où le Père LeBlanc récita les dernières prières. Il laisse pour pleurer sur sa tombe quatre enfants, deux garçons et deux filles. Le défunt appartenait au grand Rosaire Perpétuel.

Les funérailles ont eu lieu samedi matin à 8 heures au milieu d'un nombre de parents et d'amis. Les porteurs étaient : MM. Denis Girouard, Georges Michaud, Clovis Cormier et Pius Girouard. Que son âme repose en paix.

A Gautreau Village, le 21 mai s'endormait paisiblement dans le Seigneur à l'âge de 88 ans et 6 mois après une maladie de 15 jours seulement souffrant avec résignation à la volonté de Dieu et munie de tous les secours que l'Eglise nous offre, Dame veuve Anne Co meau, épouse du d. f. Laurent Gautreau décédé il y a trois ans passé. Elle laisse pour pleurer sur sa tombe deux garçons qui la regretteront longtemps. Les funérailles ont eu lieu dimanche 23 mai au milieu d'un grand concours de

parents et d'amis. Les porteurs étaient Eloi Gautreau, Nastase Gautreau, Honoré Gautreau, Elionel Gautreau, Henry LeBlanc et Maximin Cormier. Parents et amis prient pour le repos de son âme.

### Notes de Voyage

(suite de la 8e page)

comme la plus imposante du pèlerinage.

28 Avril—Ce jour est consacré aux «croisés du purgatoire». Les pèlerinages des Pères de l'Assomption ont conduit aux Saints Lieux des milliers de pèlerins. Ils sont appelés «Croisés de Jérusalem». Ceux qui, faisant partie de ces pèlerinages, sont morts maintenant sont appelés «Croisés du Purgatoire». C'est donc pour les anciens pèlerins décédés que fut chanté ce matin, le service funèbre. L'absoute fut donnée par Mgr l'évêque, non pas sur un catafalque ordinaire mais à l'arrière du navire en face de cet immense tombeau où furent submergés un grand nombre de pèlerins, morts durant ces voyages de pénitences. L'éloquence du Père Bailly fit verser des larmes abondantes, mais il mit au cœur de tous une heureuse consolation. «Les Croisés de Jérusalem sont marqués» du sceau de la prédestination; Un pèlerin de Jérusalem est un élu du ciel !

Nous entrons dans le détroit de Messine où se sont passés les terribles événements du 28 Décembre 1908. On se rappelle l'émoi causé dans le monde entier à la nouvelle de cet effroyable tremblement de terre qui secoua toutes les côtes de la Calabre et de la Sicile, et où au-delà de 200,000 italiens perdirent la vie. Nous débarquons au port même de Messine. Je ne sais quelle frayeur s'empare de nous en mettant le pied à terre ? Tout absolument tout est est bouleversé : églises détruites de fond en comble, palais en ruines, maisons renversées, colonnes et fontaines superbes réduits en poussière, enfin, nous ne savons où trouver un endroit qui n'ait de traces du cataclysme. Nous sommes allés à travers les ruines où gisent encore ensevelis, sous les décombres environ 45,000 cadavres. Les soldats gardent partout la ville pendant que des particuliers font des fouilles pour retrouver leurs morts. Chaque jour près de 150 cadavres sont portés au «Campo Santo», dans de simples boîtes où ils reçoivent une plus digne sépulture. J'ai vu sortir le corps mutilé d'un malheureux frappé au moment de son sommeil, (comme tous le savez déjà, la terre trembla vers les cinq heures du matin) puisqu'il reposait sur son matelas et qu'il était enveloppé dans ses couvertures tandis que, tout à ses côtés, près d'une porte à demi ouverte une femme en costume de nuit, était étouffée sous un amas de débris !

Il faut voir tous ces meubles épars, tous ces habits en lambeaux, tous ces objets jadis précieux laissés à l'abandon pour comprendre ce que furent la désolation et la souffrance des malheureux sinistrés. A peine avions-nous fait quelques pas dans la ville qu'on entendit un roulement ; c'était bien la terre qui tremblait pour un instant ! Nous allions pousser un cri d'effroi, lorsque notre guide nous rassura. Faites comme nous, dit-il, depuis quatre mois les oscillations sismiques se renouvellent plusieurs fois par jour depuis le grand tremblement de décembre dernier. Nous nous accoutumons à ces mouvements et nous vivons assez tranquilles sur ce cratère toujours prêt à nous ouvrir un tombeau. Passons pour une secousse, c'est déjà assez étonnant ! mais, la seconde nous aurait fait vite abandonner Messine, et c'eût été un sauve qui-peut à notre vaisseau.

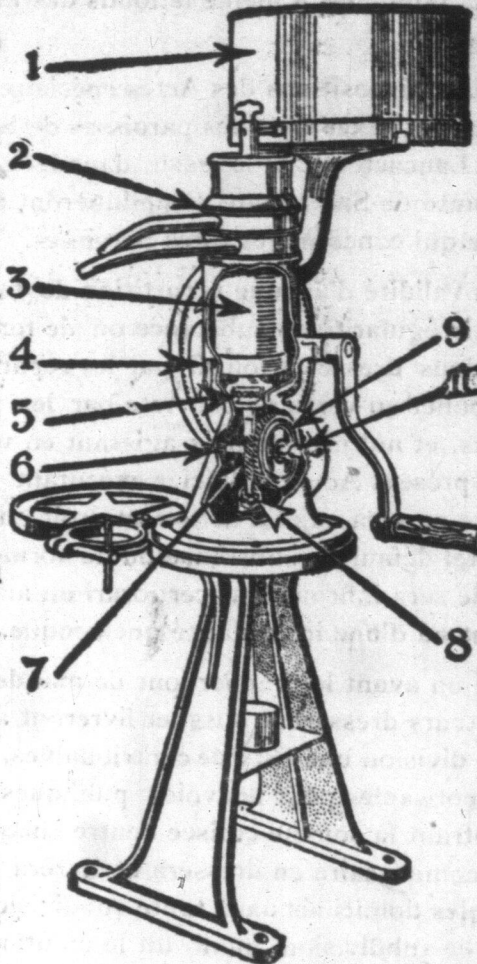
Sa Grandeur Mgr d'Arigo, Archevêque de Messine, qui eut le chagrin de voir sa cathédrale toute démolie ; de voir près de 16 de ses séminaristes tandis que

## FRictionless EMPIRE CREAM SEPARATOR

### Here are 10 Points Wherein It Excels

and, of course, there are a great many more which you will find in our Big Free Dairy Book which we will mail to you and as many of your friends as you suggest. It is considered the most interesting Dairy Book of the day. It cost us a lot to prepare, but it is free to you. Send for it to-day.

- 1 Heavy three-ply tin supply can. Holds good supply of milk and is low enough for a woman to easily pour milk into it.
- 2 Feed cup, skim milk cover and cream cover made of pressed steel, tinned. Absolutely true, and doubly as strong as the kind used in others.
- 3 Light weight bowl—chief cause of easy running.
- 4 Very simple brake, applied at the base of the bowl, the only place where a brake may be used without injury to the bowl. No wear on bowl—all on a little leather washer.
- 5 Ball Neck Bearing which eliminates all wear on the spindle. Takes but ten drops of oil a day.
- 6 Case hardened pinion gear cut out of worm wheel shaft. No chance of working loose. Practically indestructible.
- 7 Spindle threaded to bowl. If ever wear should occur it can be unscrewed and replaced at less cost than on any other separator.
- 8 Three ball bottom bearing on which the point of the spindle revolves when bowl is in motion. The point costs little to renew. No wear on the spindle proper. Bowl will always adjust itself to proper centre.



9 Worm wheel clutch stops all mechanism when crank is stopped, with exception of bowl and worm wheel. No lost motion in again starting crank as clutch grips instantly and without jar to the mechanism.

10 Points on worm wheel shaft are case hardened until they will cut glass. Fit into case hardened sockets. Wear is reduced to a minimum. Worm wheel and its shaft may be taken out and replaced by just removing a plug on one side. Cannot be put back wrong. In fact, there is not a single part of the Frictionless Empire that can be placed anywhere but in its correct position.

### Free Trial

We will send the Empire Frictionless to you for free trial if you will just say so.

The Empire Cream Separator Company of Canada Limited  
Western Office, Winnipeg. Toronto, Ont.

The Empire Cream Separator Co. of Canada Ltd.

Entrepot Oriental : SUSSEX, N. B.

J. H. HÉBERT, Agent à Shédiac, N. B.

G. J. P. LEBLANC, Agent à Dupuis Corner, N. B.

### Institutrice demandée

On demande pour le prochain terme, dans le district d'école de l'église de Cap-Pelé, No. 21, une institutrice de 2e classe, pouvant enseigner les deux langues. S'adresser en mentionnant le salaire demandé à

TILMON A. LANDRY.  
Secrétaire des commissions.  
Cap-Pelé, 1er juin 1909.—ac.

minel.

JOS. A. L'ARCHEVEQUE ptre.

Un pèlerinage anglais en Espagne  
Vigo, Espagne, 29 mai—Un pèlerinage anglais présidé par l'évêque de Westminster, est arrivé hier à Santiago de Compostella, pour faire une visite au tombeau du grand St-Jacques. Un Te Deum a été chanté à la cathédrale où les pèlerins ont été reçus par le cardinal Herrera. Dans l'après-midi une réception a eu lieu à l'archevêché. C'est le premier pèlerinage anglais qui depuis 350 ans soit venu à Santiago. Les pèlerins ont été acclamés par la foule rassemblée dans toutes les rues situées entre Vigo et Santiago.

Dans nos achats, avant de consulter nos caprices, nos fantaisies, consulter notre bourse.

Ne nous contentons pas d'admirer de louer les gens de bien, efforçons-nous de les imiter.

Ch

300  
250  
250

Les  
avons p  
Cha  
liers ou  
No  
dans no  
300  
res. Vo  
gance so  
Qui  
à des pr

Gr

Neuvien

Program

des Fo

COMMENÇAN

Lundi, 7 ju

A 8 h

grand

mélod

Mardi, 8 ju

solenn

A 2 h

NOUV

Le L

de modern

matisme, l

Tous les

grosseurs, la

grosses et gr

vous rendra

Selon q

l'avait ann

exercices d

suivis, pen

des exercic

cré Cœur d

tie. La p

heures tou

re, mardi

breuse, a p

instruction

St. Marys

était venu

LeBlanc.

M. P. M

blantier, de

le Moniteur

dernier. Il

compagnie

dreau, de S

M. Tilm

Pelé, hono

visite sime

nonce dem

qu'on trou

lonne.

Les Gibco

pour guérir les

ains, 50 cts. A

est pas compl

M. Clém

douc, hono



## Chaussures.

300 paires à prix réduits  
250 paires la meilleure qualité  
250 paires de 'SLATERS'



Les "Slaters" sont les meilleures sur le marché. Nous les avons pour hommes et Dames.

Chaussures d'enfants—Nous les avons de toute façon, souliers ou bottines, noir, cuir patent, jaune, rouge ou blanc. Notre assortiment de chaussures est imbattable. Voyez-les dans nos vitrines.

300 paires de bottines d'hommes à prix gradement réduits. N'oubliez pas de visiter notre département de chaussures. Vous y verrez des souliers, des bottines dont le fini et l'élégance sont insurpassables n'importe où.

Quiconque se chaussé est chaussé dans les derniers goûts et à des prix qui défient toute compétition.

## R. C. Tait Shédiac. Grand Opera House MONCTON, N. B.

Nouvieme Convention Provinciale  
des Forestiers Catholiques

### Grand Concert

Lundi, 7 Juin 1909.

### MARIE-JEANNE

Grand Mélodrame en 6 Tableaux

SOUS LES AUSPICES

De la Cour Saint Bernard No 1477

Avec le concours du Cercle Dramatique Français.

#### Programme de la Convention des Forestiers Catholiques

COMMENÇANT LUNDI, LE 7 JUIN COURANT

Lundi, 7 juin — Arrivée à 2 hrs p. m.

A 8 hrs p. m., grand concert au

grand opera — Marie Jeanne —

mélodrame en cinq actes.

Mardi, 8 juin—A 10 hrs, grand messe

solennelle à l'église St-Bernard.

A 2 hrs p. m.—Session.

A 8 hrs p. m.—Réception civique.

A 9 hrs p. m.—Grands feux d'ar-

tifices.

Mercredi, 9 juin—A 9 hrs, session.

A 1 hr 30 m. p. m.—Excursion à

la Pointe-du-Chêne.

A 8 hrs p. m.—Session.

Jeudi, 10 juin—A 9 hrs a. m., session.

A 2 hrs p. m.—Session.

A 8 hrs p. m.—Session.

Vendredi, 11 juin—A 10 hrs a. m.,

Départ des délégués.

#### NOUVELLES LOCALES

Le Liniment de Bentley, le remède moderne contre la douleur du Rhumatisme, les Entorses, etc. Tous les magasins le vendent en deux gosseurs, la plus petite à 10 cts. Une grosse, et grande bouteille à 25 cts. On vous rendra votre argent s'il ne guérit.

Selon que M. le curé LeBlanc l'avait annoncé dimanche, les pieux exercices du mois de Marie seront suivis, pendant le mois de juin, par des exercices en l'honneur du Sacré Cœur et de la Sainte-Eucharistie. La prière commence à 7 1/4 heures tous les soirs. A l'ouverture, mardi soir, l'assistance, nombreuse, a pu goûter une éloquente instruction de M. le curé Ryan, de St. Marys, comté de York, qui était venu faire visite à M. le curé LeBlanc.

M. P. M. Léger, marchand-ferblantier, de Bouctouche, honorait le Moniteur d'une visite vendredi dernier. Il était venu à Shédiac en compagnie de M. Philias Boudreau, de St-Pierre.

M. Tilmon A. Landry, du Cap-Pelé, honorait notre journal d'une visite samedi, en rapport avec l'annonce demandant une institutrice, qu'on trouvera dans une autre colonne.

Les Gibson's Kidney Pills sont garanties pour guérir les maladies de reins et le mal de reins. 50 cts. Argent remboursé si la guérison n'est pas complète. Chez I. G. F. R. Pharmacien.

M. Clément LeBlanc, de Scoudouc, honorait notre établissement

#### GRAND PIC-NIQUE

A Scoudouc les 30 Juin et 1er Juillet au profit de l'église neuve. Le premier de la saison. Bonnes tables, jeux et amusements des plus variés. Sur le même terrain que l'année dernière.

d'une visite samedi.

M. Félix Michaud, de la Cie Michel McLaughlan, de Bouctouche, était en ville au commencement de la semaine.

M. Marcel H. Léger, de Grand Digue, nous honorait d'une visite lundi.

M. Hippolyte Roy, de Landia, et Mlle Léonie, sa fille, honoraient le Moniteur d'une visite lundi.

Le Liniment de Bentley guérit le Rhumatisme.

On a commencé à démenager les travaux de l'Intercolonial aux nouveaux ateliers de l'Intercolonial, et on s'attend que les nouveaux ateliers seront tous occupés vers le 1er juillet.

CIE DE LINIMENT DE MINARD, LIMITEE.

Messieurs.—Je me suis servi de votre LINIMENT DE MINARD dans ma famille et aussi dans mes étables pendant des années et je le considère le meilleur remède que l'on puisse se procurer.

Votre dévoué,  
ALFRED ROCHAY,  
Propriétaire de la Roxton Pond Hotel et écuries de louage.

#### Séance à Fox-Creek.

Mercredi prochain, le 9 Juin, les amateurs de la paroisse présenteront, dans la Salle St-Anselme, le Grand Drame à sensation, "Gideon Sanscœur". Attention particulière donnée aux entr'actes.

Admission 25 cts; sièges réservés, 35 cts.

Pour guérir le mal de tête en dix minutes, prenez les Poudres Kumfort contre le mal de tête, chez tous les marchands. 10 cts.

ACCIDENT—Vendredi après-midi, aux mines de charbon de Springhill, le jeune Tilmon LeBlanc, fils de M. Philippe LeBlanc, a perdu la vie dans un accident. Il était âgé de 19 ans et 3 mois. Il laisse un père et une mère, trois frères et trois sœurs pour déplorer sa fin prématurée.

Les funérailles ont eu lieu dimanche après-midi. Les porteurs étaient MM. Frank Haché, Joseph Fagan, Thomas Thibodeau, Henri Thibodeau, John Haché, Jas. Casey.

On mande de Richibouctou que deux pêcheurs de homard, un nommé Manuel, avancé en âge, et un jeune homme du nom de Fred Daigle, semblent s'être noyés. Leur bateau, plein de homards et voiles au vent, est venu atterrir sur le rivage à la Pointe-Sapin. On ne saura probablement jamais comment la chose est arrivée. Manuel et Daigle faisaient la pêche pour W. S. Loggie & Cie.

Lundi une trombe balayait le village de Zéphir au Texas, tuait 30 personnes et en blessait 50, et près de 50 maisons furent démolies. On n'y avait jamais vu pareil ouragan, et un grand nombre de gens ont eu la vie sauve en se réfugiant dans leurs caves. Deux églises et une grande école de pierre ont été rasées.

Le Liniment de Bentley guérit les Entorses.

DANS DE MAUVAIS DRAPS.—Une grave accusation a été déposée contre Ubald Michaud par les autorités du chemin de fer de Témiscouata. Michaud est accusé d'avoir placé ou fait placer sur la voie ferrée des obstructions pour faire dérailler les chars, et le procès s'est instruit à Edmundston ces jours derniers. MM. Stevens et Northrop sont les avocats du chemin de fer et M. Max, D. Cormier, de la maison Michaud & Cormier, défend l'accusé. Le jeune fils de Michaud a témoigné que son père lui avait commandé de mettre sur les rails des barres de fer pour faire dérailler les chars.

Mille remerciements au Sacré Cœur de Jésus pour guérison obtenue sur promesse de faire publier dans le Moniteur. Mme D. B.

AUX GALÈRES—M. Philippe H. Roy, ancien orateur de la chambre d'assemblée de Québec et président de la défunte banque de St-Jean Irberville, vient d'être condamné à cinq ans de galères pour avoir fourni au gouvernement d'Ottawa de faux rapports sur les transactions de sa banque. Le condamné est avancé en âge, et jusqu'à tout récemment encore il occupait une large place dans le monde social et commercial. La banqueroute de la banque de St-Jean a ruiné un grand nombre de personnes.

Les vapeurs transatlantiques rapportent que les eaux de Terre-neuve et du Golfe Saint-Laurent sont remplies d'immenses champs et banquises de glace qui mettent en danger la navigation et menacent à chaque instant de les couler. Un capitaine déclare qu'il n'a jamais vu auparavant des banquises aussi gigantesques et en aussi grande quantité. Leur hauteur varie de deux à quatre cents pieds, et comme il n'y a qu'un septième d'une banquise au-dessus de l'eau on constate qu'elles ont une hauteur totale de 3000 pieds, soit un demi-mille. Le capitaine en ques-

#### A. H. Melanson,

Bijoutier et Opticien.

634 Grand'Rue, MONCTON.

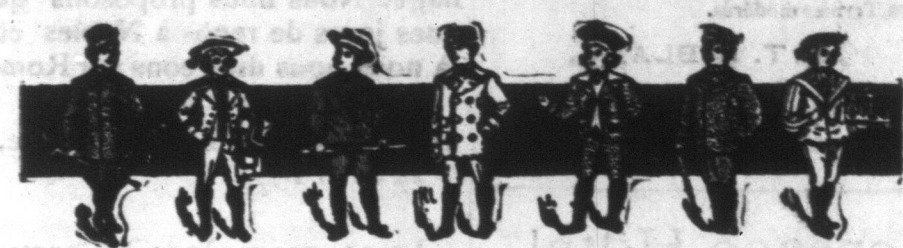
(Premier magasin à l'est de Marr's).

Lunettes et Bijouteries de toute description.

On fait l'épreuve de la vue et on ajuste les lunettes d'une façon scientifique sans charge pour l'examen.

On fait une spécialité des Réparations et on exécute les commandes avec célérité et fidélité.

Venez nous voir—Vous y gagnerez.



#### Les Hards d'Enfants

Constituent une branche importante de notre commerce. Nous avons des Habillements et des Capots pour les Garçons de 3 ans, en montant.

Tous à la fine dernière mode et au plus fin bas prix. Nous avons aussi, pour les petits garçons, un assortiment superbe de Merceries, Chapeaux et Casques, etc.

#### E. C. COLE & Cie,

Bloc Palmer - 670 Grand'Rue

Moncton.

#### On demande immédiatement

12 hommes de moulins,  
15 charpentiers de travaux en tréteau,  
[treble work],  
15 chevilleurs, [pikers],  
50 journaliers pour construction de chemin de fer,  
1 cuisinier de restaurant,  
1 boulanger.

S'adresser au

Weldon' Employment  
Bureau,

Coin de la Grand'Rue et Rue Lutz,  
Moncton, N.B.

18 mai 1909—ac

tion est d'avis qu'il doit y avoir eu violent tremblement de terre dans les régions arctiques qui a détaché les champs de glace qui s'y sont accumulés depuis des siècles.

Une co' figuration en Sibérie

Tomsk, Sibérie, 29 mai—Un incendie a détruit 800 maisons à Novo-Nicholaievsk. Les habitants se sont réfugiés dans les écoles et les édifices publics. Nova-Nicholaievsk est une ville de 30,000 habitants située à 110 milles au sud ouest d'Ici.

S r les bancs de Terre neuve

St Pierre et Miquelon, Terre neuve, 20 mai.—Un bateau de pêche est entré dans ce port ayant à bord l'équipage du bateau de pêche "Malouine," qui s'est perdu sur les grands bancs.

Le "Malouine" qui appartenait au port de St-Malo, se trouvait à l'ancre sur le banc Quéro lorsque assailli par une tempête il coula.

Découverte d'une veine de radium

Lisbonne, 28 mai—Des renseignements sur la récente découverte en Portugal de minerais riches en radium, indiquent que le gisement se trouve près de Guarda, le long de la ligne du chemin de fer Paris-Lisbonne. Cette découverte se fit d'une manière assez curieuse. Apprenant que les pyrites des environs de Guarda attribuaient certaines propriétés curatives aux eaux d'une source, un ingénieur anglais du nom de Bower se rendit vers cette source et découvrit que ses eaux s'écoulaient sur un quartz jaunâtre surmonté de cristaux de phosphate d'uranium contenant plus de 50 p. c. d'oxyde d'uranium.

Cette découverte est d'autant plus importante que l'exploitation du principal gisement de pitchblende en Bohême, a été accaparé par le gouvernement autrichien. On annonce qu'un syndicat de capitalistes anglais a obtenu le monopole d'exploitation des gisements portugais. On espère que le prix du radium diminuera bientôt de 50 p. c.

Les pêches de homards du sud ouest de la Nouvelle-Ecosse ont été détruites par le vent, ces jours derniers. Pour plusieurs pêcheurs, c'est la ruine complète.

Le Liniment de Minard gué le rhume.

Quand nous faisons du bien, oublions-le; mais quand on nous en fait, souvenons-nous en toujours.

Les paresseux ont toujours envie de faire quelque chose, mais n'en ont que le désir.

#### Nouveau Salon de Modes

Mlle Leonie Doiron

Annonce respectueusement aux Dames de Shédiac et des environs qu'elle vient d'ouvrir dans le magasin en face de l'épicerie de Mme A. J. Cormier, un établissement de modes où elles trouveront un assortiment complet d'articles de mode choisis avec le plus grand soin. Elle sollicite instamment leur patronage en leur donnant l'assurance de faire l'impossible pour mériter leur clientèle.

24 mars 1909—ac.

#### Town of Shédiac

#### Assessors' Notice

NOTICE is hereby given that the undersigned have been appointed Assessors for the Town of Shédiac, for the present year.

All persons liable to be assessed therein are requested to furnish the undersigned, on or before the 25th. day of May next, a written detailed statement of their real and personal estate and income, as required by law.

Dated the 19th. day of April A. D. 1909.

JOSHUA LÉGER,  
JAMES CASEY,  
W. A. RUSSELL.

21 avril—1m

#### Souvenir

DE

#### Famille

Joli volume qui a sa place dans tous les foyers canadiens et acadiens, l'exemplaire... 15c

\$10.00 le cent

On n'accepte pas de timbres.

En vente chez l'auteur :

M. l'abbé E. P. Chouinard, Ptre

ST-PAUL-DE-LA-CROIX,

Comté de Témiscouata, P. Q.

29 avril 09—6m.

#### On demande

Dans le District d'Ecole No 8, Bira-chois, pour le prochain terme, un instituteur ou une institutrice de 2e classe pouvant enseigner les deux langues.

S'adresser à

JOHN BELLIVEAU,  
ALPHÉE BOUDREAU,  
Commissaires.

Boudreau P.O., Shédiac,  
18 mai 1909 2ip

Le Liniment de Minard gué le mal de pis des vaches



## Hotel LeBlanc

Richibouctou, N. B.

Situé dans la partie commerciale de la ville.

Excellentes accommodations.

Termes modérés.

A. T. LeBLANC,

Propriétaire.

Confortable et spacieuse écurie.

## Terrace Hotel

Tout près de la Station du chemin de fer

Shediac, N. B.

Commodément situé au centre de la ville et confortablement meublé à neuf. Bonnes tables, bonnes chambres et bons lits. Une grande écurie pour les chevaux. Repas à toute heure. Pension à la semaine ou au mois. Prix modérés. Voyageurs, ne manquez pas la Terrasse.

Philippe F. Melanson, Shediac, 9 nov. '96 Propriétaire

## Queen Hotel

ROBERT GALLANT, Prop.  
Boutouche, Co. Kent

Le populaire hôtel, si avantageusement situé, au village de Boutouche, au centre des affaires, vient d'être remodelé et offre au public voyageur tout le confort désirable à des prix modiques. Une grande écurie pour les chevaux. Ne manquez pas aller au Queen.

## Hotel Union

RICHIBOUCTOU, N. B.

Commodément situé au centre de la ville et meublé à neuf. Bonne table et bons lits. On ne néglige rien pour donner le plus grand confort au voyageur. Pension à la semaine ou au mois. Bonne écurie, "box stalls" pour les chevaux. Salon de barbière dans l'hôtel même.

ZACHARIE LEGER, Prop.

## Jacob H. Hebert

Encanteur pour les Comtés de Westmorland et de Kent  
Encanteur pour la ville de Shediac et agent pour l'Empire Cream Separator Co. of Canada.  
SHEDIAC, N. B.

Toute lettre ou demande par la maille sera l'objet d'une prompte attention. Ceux qui voudront voir personnellement le trouveront chez lui tous les lundis avant-midi.

## Hotel LeBlanc,

Moncton, N. B.

Cet hôtel, situé tout près de la station, vient d'être remodelé et meublé à neuf, et offre au public voyageur tout le confort désirable. Bonnes tables, bonnes chambres et bons lits. Une grande écurie pour les chevaux. Repas à toute heure. Pension à la semaine ou au mois. Prix modérés. Voyageurs, ne manquez pas de venir à l'Hotel LeBlanc.

Eustache C. LeBlanc, 21 oct 1902.

## R. A. FRECHET,

Architecte Diplômé

A. A. P. Q.

Office : Block MacLeod,

Rue Main, Moncton, N. B.

Spécialité : Architecture religieuse et domestique. Une attention soignée est donnée à tous projets et estimations.—ac.  
14 août 07.

## J. P. Richard,

Opticien diplômé de J. O. C. M.,

SAINT-NORBERT, N. B.

Toujours en main un assortiment large de lunettes. Satisfaction Garantie. Chez lui tous les lundis.  
si 8-12

Établi en 1867

## ATELIER DE Marbre et Granit DE WESTMORLAND.

T. F. SHERARD & SON.  
Moncton, N. B.

Pour une belle Voiture d'été allez chez F. L. Thibodeau.

(suite de la 2<sup>e</sup> page)

ge sera durable pour toute la vie.

Avant de déposer à la poste de Constantinople, ces quelques notes souvenirs je mets un dernier mot pour tous nos gens de là bas. Nous sommes en heureuse santé, quoique un peu fatigués de ce surmenage. Nous nous proposons quelques jours de repos à Naples et de là nous nous dirigeons sur Rome.

A tous nos meilleurs saluts.  
Constantinople, Turquie d'Asie,  
24 avril 1909.

Le 24 mars 1909.—Constantinople.—Depuis Beyrouth nous entendons parler que de révolution et de guerre. Ayant appris que le mouvement se centralisait à Constantinople nous avions l'appréhension de ne pouvoir visiter cette ville superbe. A 4 1/2 heures ce matin, le Père René Augustin frappe aux cabines et nous crie : Constantinople ! Constantinople ! En peu de temps le jour est couvert de nuages curieux. Le bateau atteignait la porte des Sept Tours, et, dans le lointain se dessinent de grandes coupes, insensiblement elles se rapprochent, elles s'arrondissent harmonieuses et enfin se détachent resplendissantes sur la montagne avec leurs élégants et sveltes minarets. Parmi elles, je salue Ste Sophie, le chef d'œuvre de l'architecture chrétienne, l'église des douloureux souvenirs car elle est devenue mosquée et par conséquent la propriété des Turcs. A mesure que nous avançons la grande ville se révèle sous un aspect moins sombre. Le soleil perce les nuages et jette tout à coup ses rayons, véritable pluie d'or, sur ces maisons bleues, blanches et roses et étincelantes, comme si une Coquette magique les transformait subitement. Les grands édifices semblent se mirer dans cette mer entre eau tranquille du Bosphore ; dans mer si calme de Mamara. Le long des murs du sérail des touffes de rosiers des jasmins en fleur s'inclinent vers la berge qui suit le rempart ; ou aperçoit aux balcons des kiosques, autour de gracieuses fontaines, des bouquets de charmillie et de jolis cyprès soulevant la ramée. Tout paraît enchanteur, mais on vient de dire que la transition sera brusque et pénible au débarquement. Stanboul, Péra, Galata, Scutari sont les principaux quartiers de la ville. Constantinople renferme des rues sales, des gens en guenilles, des turcs malpropres et une multitude de chiens boiteux, galeux, sanguinolents. Ce pénible contraste du très beau au dehors et du très laid au dedans doit être un désenchantement. Nous avons hâte de voir, d'examiner, de parcourir la ville, mais notre vaisseau "l'Etoile" continue de faire la navette dans le havre. On comprit qu'il y avait de l'extraordinaire, les officiers du port, apparaissent pas, notre entrée n'est pas signalée au semaphore, on vient nous dire qu'il est difficile d'aborder au quai car la ville est assiégée et la guerre est ouverte ! Tout à coup comme pour confirmer le fait une fusillade en règle se fait entendre, le canon gronde terrible, la ville est bientôt couverte d'une épaisse fumée et une senteur de poudre remplit l'atmosphère. Pendant une grosse demi-heure on livre un combat acharné à environ un mille de nous !

J'avais bien entendu parler de guerre et de batailles ; les images des grands massacres de Sébastopol et des horreurs de Magenta avaient laissé dans mon cerveau d'enfant une peur bleue d'aller sous les armes, et voilà qu'aujourd'hui, stoïquement, on écoute avec un certain charme cette fusillade bien nourrie, on regarde voler les boulets, on admire les mitrailleuses qui semblent semer droitement la destruction et la mort. Constantinople est en pleine guerre, en pleine

révolution. Les journaux ont annoncé il y a 8 ou 9 mois que le peuple était fatigué de cette monarchie autocrate du Sultan Abdul-Amid. Il était toute la loi, maître de la vie et de la mort. Il fut forcé alors, pour sa paix personnelle, d'accorder la constitution à la jeune Turquie : au parti du progrès. Le Sultan qui supportait impatiemment le joug de cette constitution et qui n'attendait qu'une occasion pour agir, oubliant son serment d'adhésion, et voulant revenir à son égoïsme autoritaire, profite des discussions qui existent à la chambre des députés entre jeunes turcs et libéraux pour gagner sournoisement ces derniers. Il versa de l'argent en abondance, environ 8 millions ; dit-on, tout en restant dans la coulisse. Le mardi de Pâques dernier les soldats du Sultan firent une démonstration devant la chambre des députés, les forcèrent à siéger au milieu de leur armée et demandèrent le changement de ministres. Le chef de l'armée jeune Turque essaya de résister, mais il dut céder à la force. Un certain nombre de chefs furent tués : Le ministre de la justice reçut une balte meurtrière, et le fils d'un député de Beyrouth fut assassiné, les autres se réfugièrent à Salonique et à Adrianople où ils localisèrent des troupes fidèles. Ils ont marché alors sur Constantinople réclamant leur constitution, la destitution du Sultan, le rappel des anciens ministres et la punition des meurtriers. Ils ont donné au Sultan, jusqu'à samedi matin (aujourd'hui) pour réfléchir, mais celui-ci ayant refusé toute négociation, ayant cédé aucunement on vint assiéger son palais en le criblant de balles, en attendant qu'on l'incendie. Les 7000 soldats de la vieille Turquie, ceux qui partagent les idées monarchiques du vieux Sultan soutiennent un combat acharné ; c'est donc une guerre intestine ; une guerre entre frères. Ce sont les puiés qui combattent l'autocratie des aînés et qui veulent la capitulation d'un monarque. Ils veulent la constitution qui donne la liberté, et l'égalité et la civilisation. Le parti catholique s'unit à la jeune Turquie, peut-être aura-t-il à craindre de la révolution triomphante, car on dit que les chefs qui ont rédigé la constitution appartiennent aux loges franc-maçonnes. Du moins pour le moment c'est le parti qui semble prendre la bonne cause et il n'est question que de la tête d'un potentat que le peuple ne peut souffrir plus longtemps.

Les Pères Assomptionnistes de Cadikou, ayant le Révd Père Sophron, du rit grec, à leur tête, réussissent à monter à bord malgré la pénurie de barques et en donnant force bacchiches. Ils nous font connaître la situation présente et l'état de la ville. Ils rapportent un bon nombre de tués, de blessés. Ils nous disent que la caserne militaire qui borde le port est encore aux mains du sultan mais qu'elle pourrait bien subir une forte fusillade après midi. Il est donc statué par les autorités de "l'Etoile" que nous débarquerons pas à Constantinople et que par prudence il faut fuir immédiatement vers Athènes.

25 mars 1909.

Nos appréhensions étaient que trop fondées, nous devons filer au-delà de Constantinople. Après notre départ de la capitale on s'aperçoit que le pont de "l'Etoile" a reçu des balles meurtrières. Seraient-ce des balles égarées ? Dieu sait, si ces vilains turcs n'ont pas visé quelqu'un d'entre nous. On apprend aujourd'hui que le sultan a été fait prisonnier dans son palais et, si on respecte sa tête, c'est pour obtenir une foule de concessions dont se réjouira la jeune Turquie.

On débarque l'après-midi au Mont Athos. C'est le lieu des grands monastères grecs schisma-

## Une Chance qui va disparaître

Il vous faudra certainement vous hâter si vous voulez participer à notre inimitable VENTE D'ÉCONOMIE pour les porteurs de chaussures.

SOUVENEZ-VOUS que notre grande vente à sacrifice ne durera plus que quelques jours.

Hâtez vous et venez faire votre choix.

J. P. BREAU & C<sup>IE</sup>.

SEULS AGENTS DES SOULIERS SLATER,  
En face du Marché. 209 Grand-rue, MONCTON

tiques. Partout dans la montagne, à des hauteurs inabornables on voit s'élever çà et là, de petites maisonnettes habitées par un moine, au flanc d'un rocher est suspendu un ample balcon cachant une caverne où médite depuis de longues années, un anachorète, tout à fait inconnu des hommes. Quelques verges de terre cultivée, où nous voyons l'olive et la vigne, donnent la vie à ces religieux. En divers endroits, il y a des monastères où les moines vivent en communauté. C'est le monastère St-Pantaléon, qui renferme au delà de 800 moines qui est réputé le plus considérable. Nous entrons dans la riche chapelle au moment où l'on récite l'office canonique de vêpres ; Vêtus de leurs longues tuniques noires et du calimafka traditionnel, les moines occupaient leurs stalles, et nous pouvons dire que leur maintien était édifiant. Ils sont schismatiques, c'est-à-dire qu'ils sont catholiques non romains. C'est le malheureux schisme de Photius dont l'orgueil refusa la soumission au Saint-Père qui retient ces malheureux hors de l'unité.—Détail curieux : trois ans après la mort d'un religieux, le corps est exhumé, si ses os ont perdu leurs chairs, le crâne et les tibias sont déposés à l'ossuaire, où ils restent en vénération. C'est la canonisation sans aucuns procès ! Après six ans et après neuf ans de décès, le cadavre passe à l'examen canonique et si en cette dernière période, il n'a pas subi le dessèchement voulu, il est placé au nombre des reprouvés. Quelle triste superstition ! Allons au réfectoire et prenons une leçon de mortification : dans des plats de terre, sont servis une salade, un demi poisson boucané et un morceau de pain noir. C'est le seul repas auquel ils ont droit et on dit pourtant que la Russie envoie chaque année un million de dollars en aumônes pour ce célèbre monastère.

26 avril 1909.

Nous allons visiter Athènes. Ce petit coin de terre a rempli le monde entier de son nom, de ses œuvres et de son influence. Le passé de la Grèce se présente devant nous : Démocratie, Socrate, Aristote, Périclès, Epaminondas, etc, etc ; toutes ces grandes figures sont là. Saint Paul du haut de l'aréopage annonce le vrai Dieu où déjà on avait élevé un autel au dieu inconnu. Il éprouva une forte déception, il n'avait pas prévu que la ville la mieux formée à l'école des grands philosophes fut la plus adonnée à l'idolâtrie et nous le voyons dans son zèle impatient porter partout un peu de lumière au sein de ténèbres si épaisses. Que veut ce parleur ? disaient les uns. Il semble qu'il prêche de nouveaux dieux, murmuraient les autres, car il leur annonçait Jésus et la résurrection.

Nous visitons tout en quelques heures, et grâce aux indications de nos ciceroni, nous nous rendons compte de ces merveilleux monuments dont les ruines sont encore si pleines de grandeur.

Nous avons vu le musée, l'arène des jeux olympiques formée de gradins en marbre qui peuvent contenir 60,000 spectateurs. En visitant Athènes, nous remarquons

un heureux contraste ; nous étions fatigués de ces arabes guenilleux et criards ; nous tombons ici au milieu d'une heureuse civilisation. Les grecs sont beaux et vêtus de costumes légers et délicats. La ville est remarquable par ses maisons aux murs de marbre précieux et par ses avenues bordées de palmiers, d'acacias et d'orangers parfumés.

Le palais du Roi George avec ses statues magnifiques, avec son escalier monumental, avec son allée bordée d'arbrisseaux et de fleurs, attire tout spécialement l'attention. Au couvent des bonnes Sœurs de la charité de Saint-Joseph nous avons une réception tout à fait princière : les tables sont garnies de gâteaux succulents, de délicieuses limonades et d'une bière d'autant plus rafraîchissante que la grande chaleur nous avait bien altéré. Cette petite collation nous ravivait à merveille et nous donne du ton pour retourner à notre navire. Nous quittons le Pirée par une de ces soirées idéales : l'horizon s'empourpre au coucher de maître Soleil, les dômes resplendent sous les derniers feux du jour, les les mouettes se balancent sur les eaux tranquilles, les marsoins font leurs sauts gracieux et "l'Etoile" file, file pleine de majesté... vers Messine, où on nous promet une station très intéressante.

27 avril 1909.

Les Pères Assomptionnistes sont des religieux aux grandes cérémonies ! Comme le pèlerinage tire à sa fin, il ne faut pas manquer la grande démonstration en l'honneur de Jésus Eucharistique.

Par un jour serein, sous un beau ciel bleu, sur une mer douce et calme, s'organise une procession solennelle du Très Saint Sacrement sur les ponts du navire. L'ostensoir d'or est porté par Sa Grandeur Mgr Albano, assisté du Révd Jos. A. L'Archevêque, curé de Cognac, et du Révd Poisat, vicaire à Saint-Lambert de Vaugirard, Paris. Trente prêtres en chasuble et le Révd Père Bailley, supérieur des Assomptionnistes, vêtu de l'étole et de la chape, tous portant des flambeaux, accompagnaient Notre-Seigneur. En proue du bateau était érigé, sous les soins de M. le Commandant Berteaux, un reposoir dont l'originalité fit une grande impression sur les pèlerins.

Des rames ou panoplies, des armes entrelacées des bouées de sauvetage, des roues de gouvernail et au milieu, environné de fleurs et de lumières, sous un canopé d'or, le thabor qui doit servir d'exposition, est le piédestal de la boussole. Lorsque j'eus déposé la Ste Hostie sur ce trône j'eus bien la pensée de reconnaître que c'est bien Jésus-Christ qui doit être notre boussole : Ce doit bien être l'Histoire-Sainte ; le St Sacrement de l'Eucharistie qui doit être tous jours et partout le centre de nos aspirations, de notre vie et de notre fin. "Vivat Jesus Eucharisticus !" A l'adoration, les matelots présentent les armes, le canon gronde et la sirène avec coups répétés porte aux échos d'alentour, les saluts à l'Eternel ! Le "Te Deum" finit cette cérémonie que je considère

(Suite à la 6<sup>e</sup> page.)

## JOURNA

### ADRESSE

Dr J. A. SHED

Bureau : Bâtisse d'Administration à la rue Ste-Anne

Dr L. J. SHED

Bureau : Bâtisse d'Administration à la rue Ste-Anne

Dr L. E. SHED

Bureau : Bâtisse d'Administration à la rue Ste-Anne

Dr E. T. SHED

Bureau : Bâtisse d'Administration à la rue Ste-Anne

Dr J. T. J. SHED

Bureau : Bâtisse d'Administration à la rue Ste-Anne

Dr J. W. BUR

Bureau : Bâtisse d'Administration à la rue Ste-Anne

Dr A. E. BUR

Bureau : Bâtisse d'Administration à la rue Ste-Anne

Dr A. E. BUR

Bureau : Bâtisse d'Administration à la rue Ste-Anne

Dr A. E. BUR

Bureau : Bâtisse d'Administration à la rue Ste-Anne

Dr A. E. BUR

Bureau : Bâtisse d'Administration à la rue Ste-Anne

Dr A. E. BUR

Bureau : Bâtisse d'Administration à la rue Ste-Anne

Dr A. E. BUR

Bureau : Bâtisse d'Administration à la rue Ste-Anne

Dr A. E. BUR

Bureau : Bâtisse d'Administration à la rue Ste-Anne

Dr A. E. BUR

Bureau : Bâtisse d'Administration à la rue Ste-Anne

Dr A. E. BUR

Bureau : Bâtisse d'Administration à la rue Ste-Anne